

E C A • J U R A

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



RAPPORT DE GESTION 2019



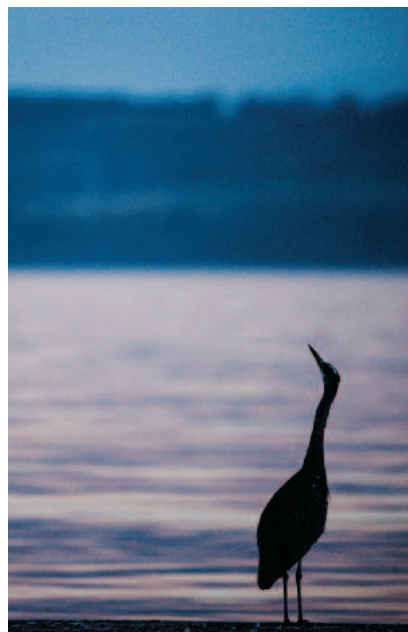
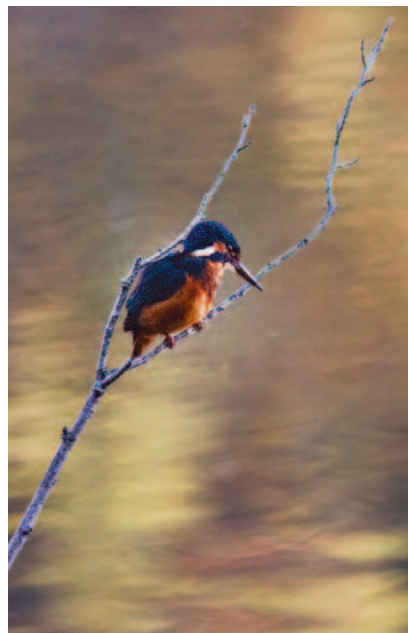


Table des matières

Rapport annuel 2019 : le message du Conseil d'administration	2-4
Rapport de gestion 2019	5-6
Capital assuré et primes encaissées 2019	7
Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages	8
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2019	9
Dommages dus au feu 2019	
Grands dommages causés par le feu 2019	10
Statistiques des sinistres dus au feu	11
Dommages dus aux éléments de la nature 2019	12
Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature	13
Prévention et lutte contre les dommages	14
Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)	15-16
Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie	17
Contributions des assureurs privés	18
Tableau récapitulatif général	19
Rapport de l'organe de révision	20-21
Bilan au 31 décembre 2019	22
Compte de résultat	23
Flux de trésorerie	24
Variation des capitaux propres	25
Autorités, direction et personnel	26-27
Annexe aux comptes	28-29
Annexes explicatives et de référence	30-43
Chiffres-clés 2019	44

Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention

2350 Saignelégier, rue de la Gare 14, case postale 371
Tél. 032 952 18 40, fax 032 951 23 73
info@eca-jura.ch, www.eca-jura.ch

E C A • j U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Rapport annuel 2019 : le message du Conseil d'administration

RÉSULTATS 2019

Le coût très élevé des dommages dus au feu contraste avec une année 2019 extrêmement clémente dans le secteur des dommages dus aux éléments de la nature et d'un millésime exceptionnel pour les rendements des titres et placements de capitaux. Ainsi, le résultat consolidé des trois secteurs « assurance », « prévention et lutte contre les dommages » et « finances » boucle favorablement avec un bénéfice net de 6'019'469 francs. Ce résultat favorable est notamment dû à la dissolution de 2'618'000 francs de la provision pour sinistres non réassurés causés par le feu.

Après avoir pris en compte la variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité, le secteur « assurance » présente un bénéfice de 2'686'000 francs malgré un coût de 9'650'000 francs pour les dommages causés par le feu. Le domaine « prévention et lutte contre les dommages » boucle aussi favorablement et permet l'attribution de 1'446'000 francs à la provision pour la prévention. Ce résultat favorable est notamment dû à l'annulation de deux cours sapeurs-pompiers. Quant aux activités financières, elles laissent apparaître un bénéfice de 3'150'000 francs, après attribution de 10'309'000 francs à la « provision pour risques liés aux placements de capitaux ».

Après différentes écritures au bilan, dont une dissolution de 2'618'000 francs de la « provision pour risques feu non réassurés », une attribution de 1'623'000 francs à la « provision pour risques éléments naturels non réassurés », ainsi qu'une attribution de 10'309'000 francs à la « provision pour risques liés aux placements de capitaux », le résultat consolidé des comptes 2019 de l'ECA Jura présente un bénéfice net de 6'019'469 francs.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant l'année 2019, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. Il s'est notamment penché sur des dossiers de demande de subventions relatives à des réseaux d'eau. Il s'agit du projet d'interconnexion du réseau d'eau de l'A16 avec la construction d'une nouvelle station de pompage à Porrentruy et à Saint-Ursanne, de la réalisation d'un réservoir pour garantir la bonne fonctionnalité d'une installation sprinkler, du remplacement de conduites d'eau dans la ville de Porrentruy, de conduites de transport pour le Syndicat des eaux des Franches-Montagnes, ainsi que de la construction d'une conduite de transport entre Berlincourt et Bassecourt.

Les membres de la commission financière ont régulièrement renseigné le Conseil d'administration au sujet de l'état des titres et placements de capitaux et donné des précisions relatives aux rencontres semestrielles avec les différentes banques mandatées par l'ECA Jura. Le Conseil d'administration a dû se séparer d'un mandataire dont les résultats ne répondaient plus à ses attentes. Le transfert des montants ainsi libérés a pu se faire en douceur, ces derniers ayant été étalés dans le temps, évitant des situations difficiles en relation avec les taux d'intérêts négatifs auxquels les épargnants peuvent être confrontés.

Le rapport de l'Union intercantonale de réassurance, relatif à la solvabilité, à long terme, de l'ECA Jura, a permis au

Conseil d'administration de constater que, même avec des exigences très élevées en matière de sécurité, les réserves sont conformes aux risques auxquels l'établissement doit pouvoir faire face. Dans un souci de garantir mieux encore la pérennité de l'institution, le Conseil d'administration a modifié la réglementation d'attribution de la provision pour risques liés aux placements de capitaux.

Une décision hautement stratégique relative au contrat de réassurance pour dommages causés par le feu a été prise lors de la séance du 22 août 2019. Se basant sur la sinistralité extrême des dommages causés par le feu au cours de l'exercice passé, il a fallu tenir compte de cette année record afin de décider d'un contrat de réassurance prenant en compte l'ensemble des éléments. C'est ainsi que la réassurance déploiera désormais ses effets à partir d'un dommage de 2 millions de francs avec un taux de couverture de 95 %. Ce nouveau contrat de réassurance, certes plus risqué, permettra d'économiser des primes de réassurance de plusieurs centaines de milliers de francs par année. Fondée sur l'historique des dommages des vingt dernières années, cette décision s'imposait.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE (COFINECA)

La commission financière, présidée par M^e Jean-François Kohler, a siégé à dix reprises, un nombre inhabituel de séances, particulièrement élevé. Les mandataires ont ainsi rapporté au sujet des perspectives financières et commenté les résultats très satisfaisants de l'année. Ces résultats positifs avec un rendement de 10,9 % contrastent avec ceux réalisés l'année précédente, qui se soldaient par un résultat négatif de 3,9 %. Ils sont d'autant plus réjouissants qu'ils sont supérieurs aux différents *benchmarks*. La commission a également consacré plusieurs séances afin d'élaborer une nouvelle stratégie de placement des capitaux à faire valider par le Conseil d'administration durant le premier semestre 2020, avec notamment le maintien éventuel de placements alternatifs. Les réflexions au sujet de la future stratégie de placement revêtent une importance toute particulière puisque cette future stratégie devra être avalisée pour une période de plusieurs années. Une fine analyse s'impose afin de permettre à l'institution d'atteindre les rendements espérés nécessaires à la bonne marche des affaires.

2019 : CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentant du Gouvernement au Conseil d'administration de l'ECA Jura, M. Charles Juillard a présidé le Conseil depuis le 1^{er} janvier 2007. Il a quitté cette fonction à la suite de son accession au Conseil des Etats lors de l'élection du 20 octobre 2019. Le Gouvernement a désigné Mme Nathalie Barthoulot, ministre, cheffe du Département de l'intérieur, pour assumer l'intérim. Lors de la séance constitutive au 25 mars 2020, le Gouvernement jurassien a désigné Mme Rosalie Beuret Siess pour reprendre la présidence de l'ECA Jura. Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de l'ECA Jura tiennent à rendre hommage à M. Charles Juillard et à le remercier sincèrement pour son engagement sans faille, sa capacité d'écoute et pour les projets auxquels il a participé durant ces treize années de présidence. Des remerciements s'adressent également à M^{me} Nathalie Barthoulot pour son travail et sa disponibilité durant ces quelques mois passés à la tête de l'ECA Jura.



2019, année record quant au coût des dommages causés par le feu avec un montant de plus de 9'600'000 francs, montant à peine inférieur à celui de l'exercice 1986 dont le coût se montait à 9'790'000 francs.

Nous n'avons répertorié que 140 déclarations de sinistres causés par le feu ! C'est peu en comparaison de la moyenne des vingt années précédentes. Cinq sinistres grèvent particulièrement les comptes ; à eux seuls, ils coûteront plus de 8'500'000 francs ! En 2019 tout particulièrement, les sinistres supérieurs à 20'000 francs représentent un pourcentage très élevé du coût des dommages, puisqu'il atteint 95 %. Cette recrudescence de très gros sinistres ne sera qu'une exception ; c'est du moins ce que nous osons espérer.

Les éléments de la nature ont par contre été cléments dans le Jura. Nous n'avons reçu que 325 déclarations de sinistre

pour un coût estimé de 590'000 francs, soit un montant très nettement inférieur à la moyenne annuelle.

2019, année record encore au niveau du rendement des titres et placements de capitaux puisqu'il atteint un niveau exceptionnel de 10,9 %. Il s'agit d'un résultat extraordinaire et bienvenu après le rendement négatif de l'année précédente. Cet excellent rendement sur l'ensemble du portefeuille permet ainsi d'attribuer un montant de 10'309'000 francs à la provision pour risques liés aux placements de capitaux, provision sur laquelle un prélèvement de 8'001'000 francs avait dû être opéré lors du bouclage de l'exercice 2018.

Malgré le coût très élevé des sinistres causés par le feu et l'attribution à la provision pour risques liés aux placements de capitaux, le compte de résultat fait apparaître un résultat favorable.

Conformément aux normes comptables Swiss Gaap RPC, des attributions ont été effectuées à hauteur de 1'623'000 francs à la provision pour sinistres dus aux éléments de la nature non réassurés et de 10'309'000 francs à la provision pour risques liés aux placements de capitaux. Par contre, une dissolution de 2'618'000 francs de la provision pour dommages causés par les éléments de la nature non réassurés a été opérée.

TRANSFORMATION DES BUREAUX

Les bureaux de l'ECA Jura, situés à la rue de la Gare à Saignelégier, ont fait l'objet d'une transformation profonde dans le courant de l'année 2019. Grâce à la suppression d'un logement converti en bureaux, des espaces de travail fonctionnels et aérés sont désormais à disposition du personnel. L'accueil a également été amélioré avec la réalisation d'une nouvelle réception et la création d'une seconde salle de conférences.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

L'année 2019 aura certainement été celle de tous les extrêmes. Les 9'650'000 francs concernant les dommages causés par le feu représentent un coût hors du commun, deux fois supérieur à la moyenne annuelle. Par contre, du côté des sinistres dus aux éléments de la nature, le peu de dossiers aura coûté à peine moins de 600'000 francs. Extrême également avec le rendement des capitaux qui a dépassé les 10 %, un taux jamais atteint au cours des dix années précédentes. La saine et prudente gestion voulue par le Conseil d'administration a toujours permis à l'ECA Jura de faire face à ses obligations sans procéder à des augmentations de primes. Il en va de même avec l'exercice sous revue.

Comme par le passé, nous avons voué une attention particulière à la prévention des dommages, qui reste au centre de nos préoccupations. Chaque nouveau projet de construction ou de transformation est ainsi minutieusement étudié pour fixer les normes à respecter. Afin de garantir une stricte application des prescriptions établies, un contrôle est systématiquement effectué à la fin des travaux. C'est à ce prix que nous entendons poursuivre les efforts consentis de longue date afin de réduire au minimum les risques de dommages et leur expansion. Nous poursuivons également notre politique en matière de subventionnement. Qu'il s'agisse de participation au financement des réseaux d'eau communaux, de subsides pour la prévention contre les dommages ou de contributions à la lutte contre les dommages, l'ECA Jura contribue toujours financièrement à ces investissements. Il en va de même avec la prise en charge intégrale des frais liés aux cours de sapeurs-pompiers.

Au terme de ce nouvel exercice, le Conseil d'administration tient à remercier sincèrement la Direction et l'ensemble des

collaboratrices et collaborateurs de l'ECA Jura pour leur engagement sans faille et leur implication en faveur des assurés jurassiens. Des remerciements particuliers s'adressent aux experts, spécialistes et estimateurs dont le travail précis, régulier et apprécié facilite la bonne marche de l'établissement. De nombreux services de l'Etat, tels que la police cantonale, le service de la protection de la population, le service d'identification judiciaire, le registre foncier, la section des permis de construire, le délégué aux affaires communales, le service juridique ou encore les maîtres ramoneurs, l'ensemble des communes jurassiennes et leur association faitière figurent également parmi nos partenaires avec lesquels nous collaborons de longue date. Nous tenons ici à les remercier sincèrement pour la qualité de nos échanges.

Si certaines personnes méritent des remerciements appuyés, ce sont bien les sapeurs-pompiers qui sont intervenus à plus de 420 reprises lors de l'année 2019. Leur légendaire disponibilité et leurs interventions, réalisées parfois dans des circonstances difficiles, pour le bien et la sécurité de la population jurassienne, sont à saluer. Les organes dirigeants des sapeurs-pompiers, les inspecteurs, experts et instructeurs ainsi que nos deux partenaires externes, le Centre de renfort de Tramelan et le SDIS 90 du Territoire de Belfort figurent également parmi les individus ou entités ayant œuvré pour notre sécurité. Un merci tout particulier à tous ces acteurs majeurs qui veillent sur nous comme de véritables anges gardiens.

Grâce à tous ces acteurs sans lesquels l'ECA Jura ne pourrait pas remplir sa mission, nous continuerons à pouvoir faire bénéficier nos assurés de prestations de haute qualité et garantir une sécurité optimale à toute la population jurassienne.

A l'avenir encore, nous mettrons tout en œuvre pour que la prévention des incendies et des éléments de la nature demeure un élément déterminant dans la gestion de l'institution.

Au nom du Conseil d'administration de l'ECA Jura

La Présidente :

Le secrétaire :

Rosalie Beuret Siess
Ministre

François-Xavier Boillat
Directeur

E C A • J U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Rapport de gestion 2019

Cinq incendies majeurs, représentant à eux seuls plus de 8,5 millions de francs, marquent l'année 2019 ! Le coût total annuel des sinistres Feu atteint 9,65 millions de francs. Par chance, on ne déplore aucune victime et les travaux de reconstruction sont en cours. Nous avons connu davantage de sérénité au niveau des sinistres Eléments naturels en 2019 puisque aucun événement catastrophe n'est à relever. Nous avons enregistré 325 sinistres pour un montant total de 590'000 francs, ce qui situe l'exercice écoulé largement au-dessous de la moyenne des dix dernières années.

SINISTRES DUS AUX ÉLÉMENTS DE LA NATURE

Si la nature s'est déchaînée dans de nombreuses régions de Suisse ou d'ailleurs, elle a épargné notre canton qui a été relativement peu touché. Les vents tempétueux du 10 février auront engendré des coûts à hauteur de 250'000 francs pour 140 sinistres, ce qui représente le seul événement marquant de l'année.

SINISTRES DUS AU FEU

C'est la seconde fois depuis la création de l'ECA Jura que le coût total des sinistres « Feu » dépasse 9 millions de francs. Cinq sinistres majeurs représentent à eux seuls les 95 % des coûts totaux. L'année reste toutefois relativement faible en termes de nombre de sinistres, avec au total 140 cas enregistrés. Quant aux causes des principaux sinistres, elles restent souvent non élucidées, cela malgré les différentes enquêtes menées.

INDICE D'ASSURANCE

L'indice zurichois des prix à la construction, sur lequel notre établissement se fonde depuis sa création, affiche une forte stabilité. Son évolution entre les mois d'avril 2018 et 2019 est de + 0,9 %, justifiant ainsi qu'aucune adaptation de notre propre indice ne soit entreprise (l'indice ECA n'a plus été adapté depuis 2012).

ESTIMATION DES BÂTIMENTS

L'ECA Jura a procédé à 3'880 estimations et révisions en 2019 (3'223 en 2018), soit une hausse du nombre de dossiers traités de 20 %.

En détail:

1'221 estimations demandées par les propriétaires ou relatives à de nouvelles constructions (1'191 en 2018)

29 estimations extraordinaires

2'630 révisions systématiques des bâtiments (2'015 en 2018)

Cette activité est réalisée en collaboration avec douze estimateurs que nous mandations. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur travail.

Les bâtiments révisés en 2019 correspondent à ceux dont la dernière estimation datait de 2006–2007. Nous réalisons notre objectif qui est de réviser tous les bâtiments du canton de plus de 50'000 francs tous les douze ans environ.

CAPITAL ASSURÉ

L'estimation des bâtiments nouvellement construits, ainsi que la révision des sommes assurées des bâtiments transformés ou réestimés, ont provoqué une augmentation du capital assuré d'environ 370 millions de francs, qui passe dès lors de 24,388 milliards de francs au 31 décembre 2018 (y compris 1,058 milliard de francs d'assurance travaux en cours) à 24,758 milliards de francs au 31 décembre 2019 (y compris 1,099 milliard de francs d'assurance travaux en cours).

BÂTIMENTS ASSURÉS

Nous comptons 258 bâtiments de plus qu'en 2018, passant de 37'499 à 37'757. En tenant compte des 121 radiations (démolitions et sorties d'assurance) enregistrées, nous arrivons à 379 nouvelles constructions, dont 261 nouvelles maisons d'habitation.

TAUX DE PRIMES

En 2019, les taux de prime de base ont été maintenus à 0,38 ‰ pour les bâtiments massifs et 0,57 ‰ pour les bâtiments non massifs (+ 0,19 ‰ pour la prévention et la lutte contre les dommages). Une réduction sous forme de rabais à hauteur de 40 % de la prime de base a été offerte à l'occasion du 40^e anniversaire de l'établissement.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

Le secteur « assurance » enregistre 6,907 millions de francs de produits des primes après déduction des coûts de la réassurance pour 2,276 millions de francs. Ce secteur présente des charges liées aux sinistres pour un montant de 10,059 millions de francs (contre 7,345 millions en 2018) et des charges d'exploitation pour 2,610 millions de francs (2,390 millions en 2018), auxquelles il faut déduire une participation de réassurance à la couverture des sinistres Feu de 3,525 millions de francs.

Cet état de fait a provoqué une dissolution partielle implicite de la provision pour risques « feu non réassurés » de 2,618 millions de francs et une attribution ordinaire à la provision pour risques « éléments de la nature non réassurés » de 1,623 million de francs.

Il découle de ce qui précède que le **domaine de l'« assurance »** boucle l'année courante avec un excédent de produits de 2,686 millions de francs, représentant le résultat technique de l'établissement, après dissolution complète de la provision pour rabais sur primes 40^e anniversaire de 3,925 millions constituée à cet effet sur le report de résultats des exercices précédents.

Le **secteur « prévention et lutte contre les dommages »**, avec 5,520 millions de francs de recettes et 4,074 millions de francs de charges, génère un produit comptable de 1,446 million de francs, totalement attribuable à la provision pour la prévention et la lutte en lien avec la mission première de ce secteur.

Grâce à l'excellente tenue des marchés boursiers en 2019, le **secteur « financier »**, quant à lui, avec des produits de placements de capitaux pour 16,710 millions de francs (contre 6,241 millions de francs en 2018) et une attribution de 422'800 francs au domaine de la prévention, présente des charges pour 2,451 millions de francs (11,441 millions de francs l'année précédente), ce qui donne un résultat brut positif des placements de capitaux à hauteur de 13,459 millions de francs suisses.

Les principes de présentation des comptes appliqués aux placements (Swiss Gaap RPC), couplés à ceux découlant du rendement espéré, ont permis d'attribuer un montant de 10,309 millions de francs à la provision pour « fluctuation et différence de cours sur titres » qui passe ainsi de 7,589 millions de francs à fin 2018 à 17,898 millions de francs à fin 2019, soit respectivement de 5,8 % à 12,6 % du montant des placements de capitaux au 31 décembre 2018 et 2019.

Par ailleurs, un produit hors exploitation est enregistré en 2019 pour 183'200 francs. Il provient de la diminution des montants d'engagements de prévoyance auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura à laquelle l'ECA Jura est affilié.

L'exercice 2019 fait dès lors apparaître un **bénéfice net de 6,019 millions de francs**.

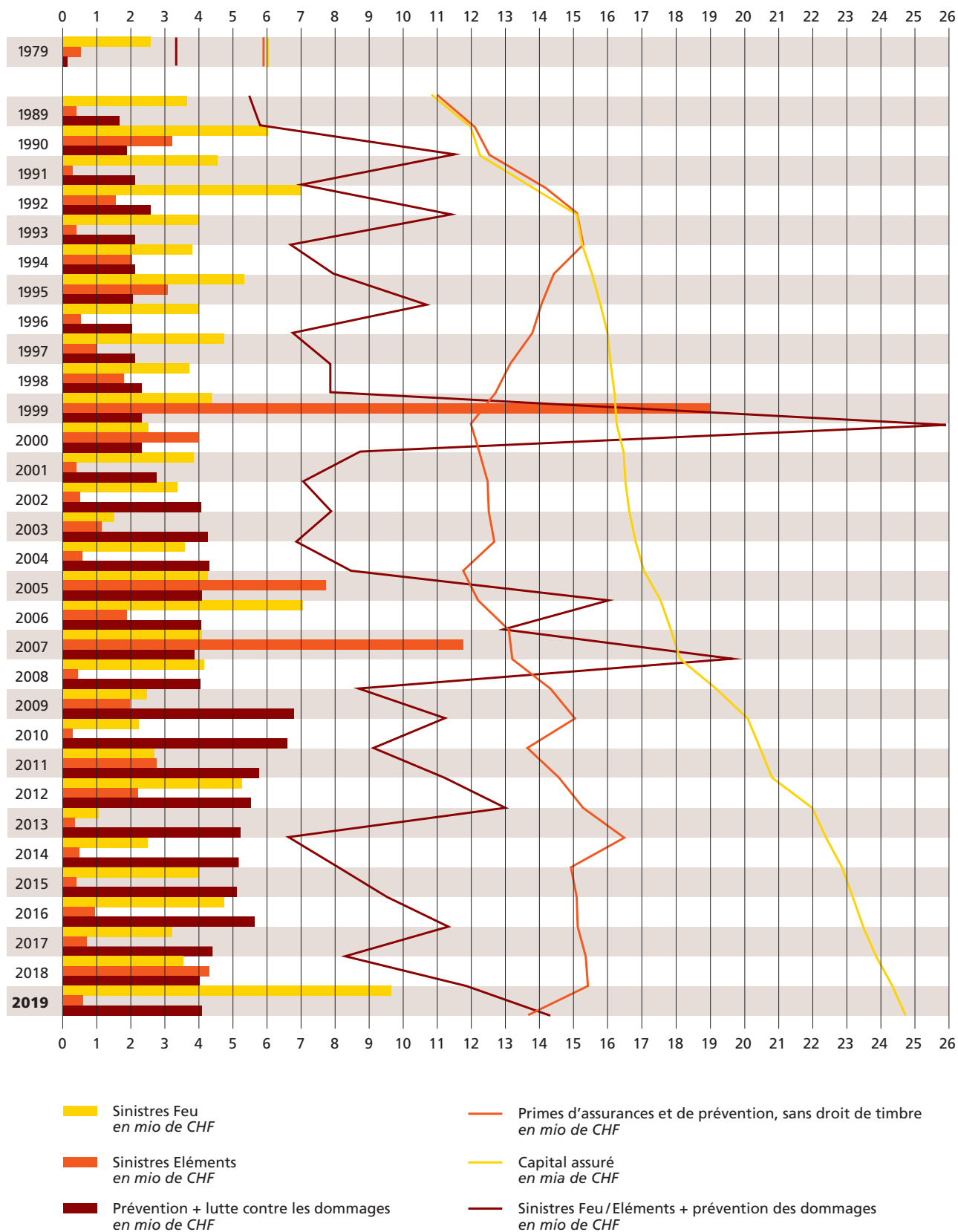


Capital assuré et primes encaissées 2019

DISTRICT	BÂTIMENTS NOMBRE	SOMME ASSURÉE CHF	PRIMES ENCAISSÉES CHF
Delémont	16'853	11'026'347'700	4'279'899.64
Franches-Montagnes	6'089	3'672'824'800	1'425'614.53
Porrentruy	14'815	8'958'917'000	3'477'422.14
Total	37'757	23'658'089'500	9'182'936.31
Nouveaux bâtiments en construction	379	445'613'350	
Bâtiments en transformation		654'300'414	
Total	38'136	24'758'003'264	9'182'936.31



Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages



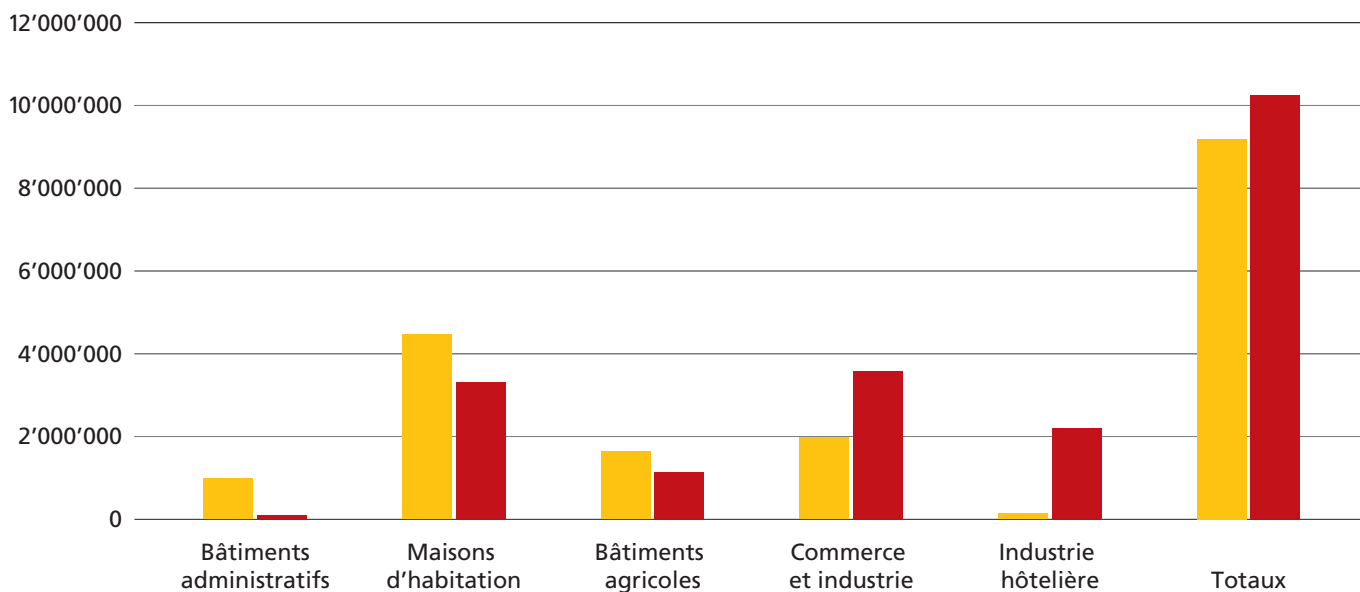
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2019

(Répartition par catégorie de bâtiments, sans tenir compte des assurances pour travaux en cours)

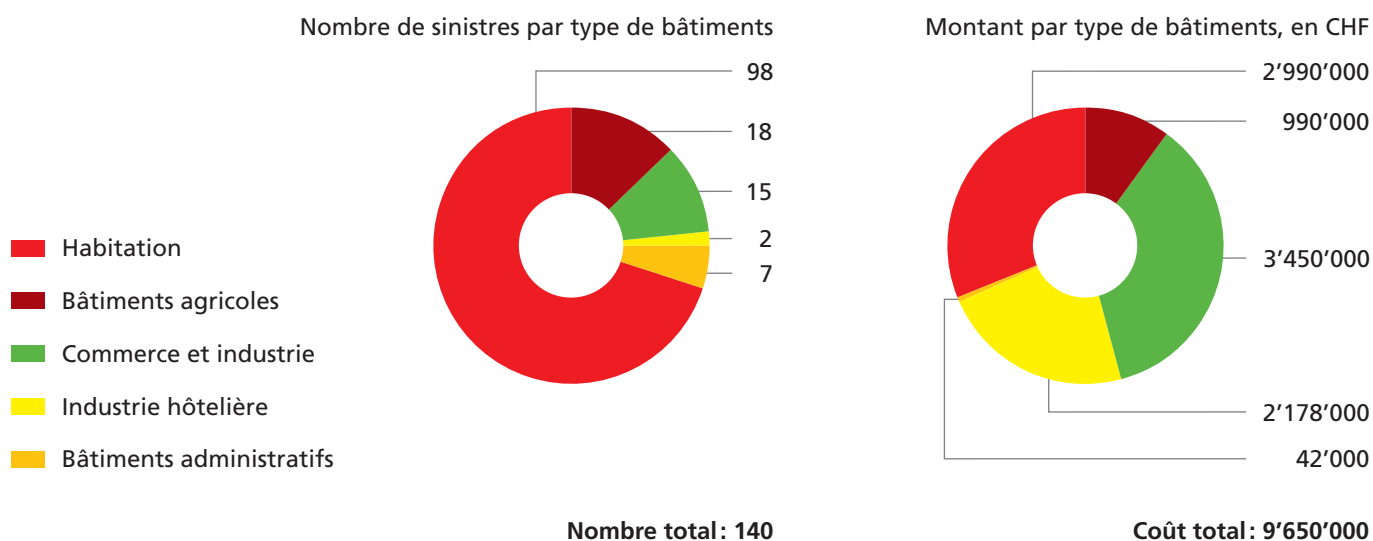
	BÂTIMENTS NOMBRE	CAPITAL ASSURÉ CHF	PRIMES PERÇUES CHF	MONTANT DES DOMMAGES CHF
Bâtiments administratifs	1'068	2'594'460'900	975'350	77'000
Maisons d'habitation	20'820	15'177'223'800	4'468'527	3'295'000
Bâtiments agricoles	4'869	2'390'738'300	1'631'933	1'130'000
Commerce et industrie	10'882	3'325'827'000	1'971'708	3'555'000
Industrie hôtelière	118	169'839'500	135'418	2'183'000
Total	37'757	23'658'089'500	9'182'936	10'240'000

■ Primes perçues
■ Montant des dommages

en CHF



Dommmages dus au feu 2019



Grands dommages causés par le feu 2019

DATE	COMMUNE	DESTINATION	CAUSE	MONTANT ESTIMÉ, CHF
24.1.2019	Bassecourt	Bâtiment inhabité	Cheminée de salon	23'000.-
20.2.2019	Lajoux	Restaurant	Cause incomplètement élucidée	2'130'000.-
26.2.2019	Alle	Habitation avec partie commerciale	Malveillance par un tiers	60'000.-
15.3.2019	Les Enfers	Habitation avec rural	Cheminée de salon	74'000.-
24.3.2019	Delémont	Bâtiment annexe	Malveillance par des inconnus	24'000.-
25.6.2019	Vendlincourt	Menuiserie	Explosion	2'300'000.-
11.7.2019	Delémont	Habitation avec locaux annexes (2 bât.)	Cause incomplètement élucidée	1'980'000.-
1.8.2019	Boncourt	Habitation	Casserole oubliée sur le feu	34'000.-
6.8.2019	Glovelier	Habitation	Foudre	24'000.-
16.8.2019	Le Noirmont	Habitation	Toiture en rénovation/cause incomplètement élucidée	110'000.-
18.8.2019	Charmoille	Habitation avec entreprise (2 bât.)	Cause incomplètement élucidée	1'300'000.-
29.8.2019	Courtemaîche	Habitation	Cigarette électronique	50'000.-
3.9.2019	Vicques	Habitation avec rural	Malveillance par des inconnus	850'000.-
7.9.2019	Réclère	Habitation	Cause incomplètement élucidée	50'000.-
19.10.2019	Delémont	Habitation	Appareils électriques défectueux	60'000.-
8.11.2019	Cornol	Habitation avec restaurant	Installation de chauffage	30'000.-
22.12.2019	Develier	Habitation avec hôtel-restaurant	Canaux de cheminée	40'000.-
31.12.2019	Cœuve	Habitation avec rural	Installation de chauffage	25'000.-

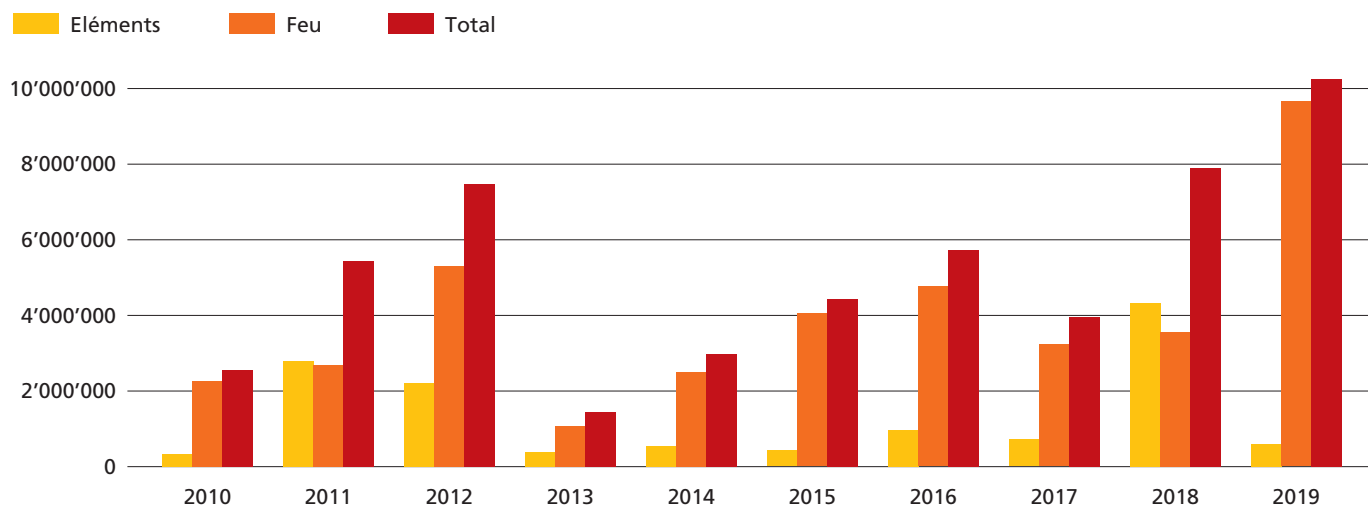
Total des 18 sinistres Feu

9'164'000.-

Statistiques des sinistres dus au feu

ANNÉE	FEU		FOUDRE		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	184	2'270'596	233	355'004	417	2'625'600
Sinistres dus au feu sur les 20 dernières années						
2000	185	2'166'205	220	284'769	405	2'450'974
2001	163	3'537'436	171	306'688	334	3'844'124
2002	159	3'114'544	203	235'596	362	3'350'140
2003	157	1'300'546	156	226'777	313	1'527'323
2004	181	3'305'180	212	264'970	393	3'570'150
2005	144	3'997'490	175	245'940	319	4'243'430
2006	148	6'449'900	158	570'900	306	7'020'800
2007	134	3'742'040	170	323'510	304	4'065'550
2008	158	3'976'870	109	164'616	267	4'141'486
2009	127	2'289'850	110	171'600	237	2'461'450
2010	121	2'137'700	53	94'420	174	2'232'120
2011	147	2'214'790	139	465'210	286	2'680'000
2012	147	5'112'500	120	137'500	267	5'250'000
2013	114	944'070	64	105'930	178	1'050'000
2014	144	2'380'112	76	102'888	220	2'483'000
2015	123	3'886'847	49	113'153	172	4'000'000
2016	82	4'621'626	59	128'374	141	4'750'000
2017	74	2'633'254	65	566'746	139	3'200'000
2018	85	3'319'608	85	230'392	170	3'550'000
2019	92	9'552'702	48	97'298	140	9'650'000
Moyenne 1979-2019	180	3'882'956	194	386'586	374	4'269'541
Moyenne des 20 dernières années					256	3'776'027

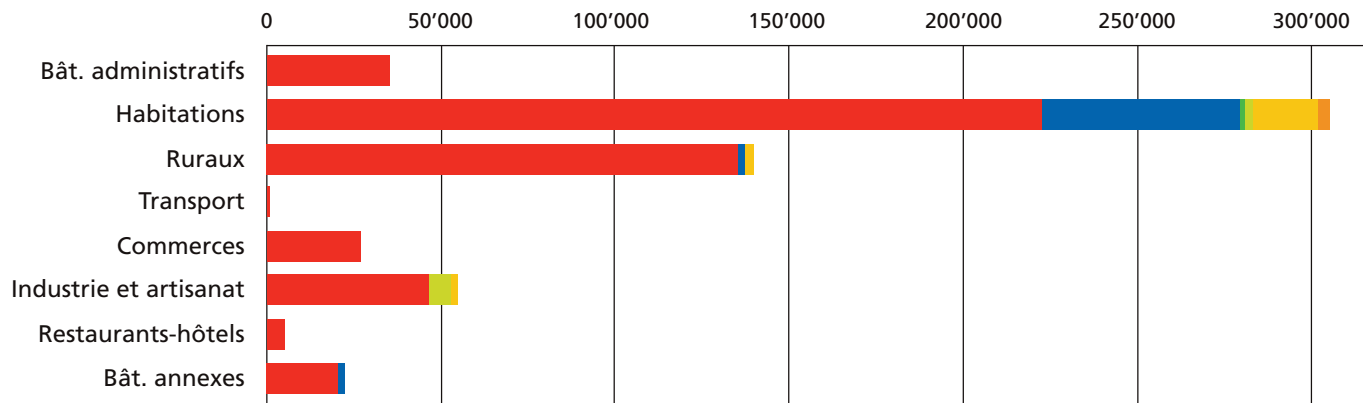
Evolution des sinistres Feu et Eléments sur les 10 dernières années (coûts)



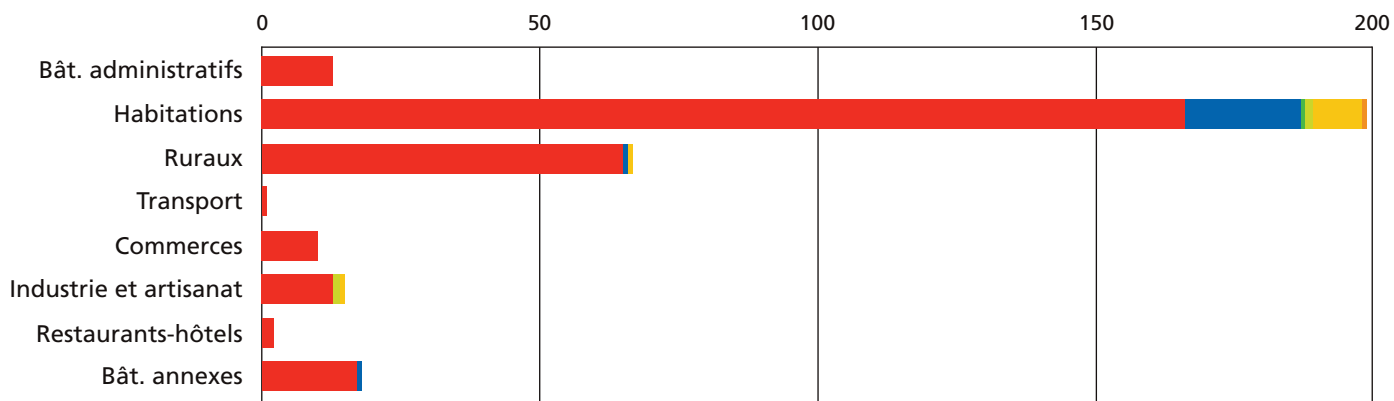
Dommmages dus aux éléments de la nature 2019

Répartition des sinistres par types de bâtiments

Total des coûts : 590'000 francs



Nombre de sinistres : 325

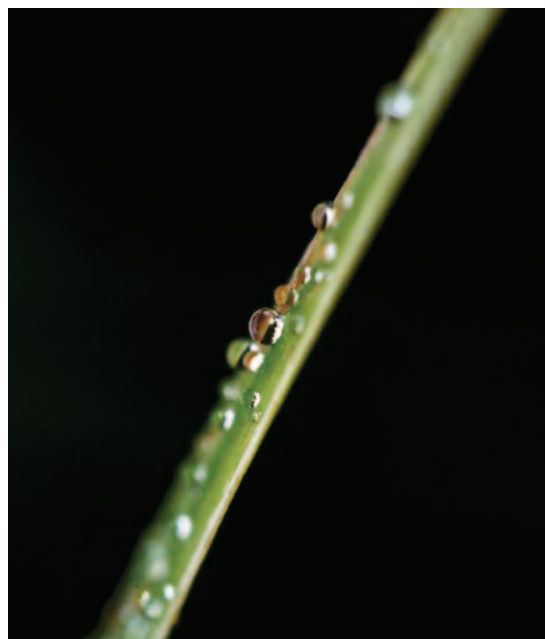


■ Tempête
 ■ Grêle
 ■ Hautes eaux
 ■ Ruissellement
 ■ Neige
 ■ Chutes pierres
 ■ Mouv. sol-érosion berges



Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature

ANNÉE	TEMPÊTE		GRÊLE		NEIGE		HAUTES EAUX		MOUV. DU SOL		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	237	427'974	31	42'196	12	23'300	48	104'175	0	0	328	597'645
Sinistres « Eléments » sur les 20 dernières années												
2000	116	200'453	1'066	3'768'994	2	6'426	11	19'281	0	0	1'195	3'995'154
2001	211	321'157	8	14'499	6	10'270	24	52'728	0	0	249	398'654
2002	226	330'754	14	26'114	1	896	38	98'342	1	3'894	280	460'000
2003	433	540'540	245	427'400	23	32'281	33	101'840	0	0	734	1'102'061
2004	237	346'520	75	145'070	24	43'350	7	11'960	1	35'000	344	581'900
2005	68	107'320	2'547	7'272'631	86	179'820	36	139'990	0	0	2'737	7'699'761
2006	146	214'395	204	577'880	264	863'730	38	203'350	0	0	652	1'859'355
2007	464	640'680	98	201'800	40	69'240	558	10'813'280	0	0	1'160	11'725'000
2008	172	333'900	9	11'100	31	64'260	7	13'970	3	11'000	222	434'230
2009	547	882'990	33	43'849	389	1'027'147	10	11'844	0	0	979	1'965'830
2010	59	69'336	4	4'476	18	30'583	37	184'361	3	4'074	121	292'830
2011	1'406	2'385'623	109	280'015	0	0	39	84'362	0	0	1'554	2'750'000
2012	222	242'430	777	1'871'900	22	43'290	28	42'380	0	0	1'049	2'200'000
2013	27	85'750	62	147'140	28	76'960	11	40'150	0	0	128	350'000
2014	180	391'799	18	47'146	4	5'273	9	40'782	0	0	211	485'000
2015	68	151'192	40	109'106	9	86'540	23	52'330	1	832	141	400'000
2016	375	585'200	68	159'700	7	11'300	30	183'000	2	10'800	482	950'000
2017	159	457'600	96	216'200	4	8'800	8	8'600	3	8'800	270	700'000
2018	1'070	1'974'073	83	207'454	5	6'020	271	2'111'942	1	511	1'430	4'300'000
2019	288	499'015	23	60'646	11	23'495	2	3'756	1	3'088	325	590'000
Moyenne 1979-2019	532	1'041'482	223	524'555	59	122'791	63	464'158	1	6'217	878	2'159'203
Moyenne des 20 dernières années											713	2'161'989



Prévention et lutte contre les dommages

FORMATION ET INFORMATION

Assurance qualité en protection incendie

Depuis 2017, un cours de base en protection incendie est mis sur pied chaque année, en collaboration avec l'ECA Vaud. Ce cours de deux jours a été organisé pour la troisième fois dans le canton du Jura les 29 et 30 janvier 2019 à Saignelégier. Cette formation a été suivie par 20 personnes issues de bureaux d'études de la région et sera reconduite en 2020.

Prévention incendie et dangers naturels dans les médias

La campagne d'annonces parues dans la presse écrite en 2018 a été renouvelée en 2019. Les thématiques ci-dessous ont été abordées :

- précautions à prendre lors de la récolte des cendres des cheminées et poêles à bois ;
- surveillance des casseroles sur les plans de cuisson ;
- dangers provoqués par des bougies laissées sans surveillance ;
- dangers liés aux décorations de Noël ;
- surveillance du fourrage ;
- prévention des dommages dus aux orages.

Des messages de prévention incendie ont à nouveau été diffusés sur les radio et télévision locales.

PRESCRIPTIONS ET CONTRÔLES

En 2019, la division prévention et lutte contre les dommages a déterminé les conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels dans le cadre des procédures de demandes de permis de construire. En tout, 757 dossiers ont été établis, ce qui correspond à une augmentation de 90 dossiers par rapport à l'année 2018 (+121 par rapport à 2017).

Prise en compte des dangers naturels

La problématique du ruissellement des eaux de surface a été traitée suite à l'élaboration d'une carte de l'aléa ruissellement élaborée par la Confédération sur l'ensemble du territoire suisse. Un accent particulier a été mis pour sensibiliser les propriétaires à ce risque d'inondation non négligeable, qui existe dans de nombreux secteurs à bâtir.

Contrôles de conformité

A la fin des travaux de nouvelles constructions ou de bâtiments transformés pour lesquels des conditions en matière de protection incendie et dangers naturels ont été fixées, un contrôle des travaux, technique et/ou administratif, est réalisé dans tous les cas. Ces contrôles ont permis de clore administrativement 1'492 dossiers, ce qui correspond quasiment au double des dossiers ouverts durant l'année 2019.

Ces contrôles ont pour but de vérifier que les mesures de protection incendie ont été réalisées conformément aux prescriptions en vigueur et que les installations particulières ont bien été inspectées par une personne ou un organisme reconnu pour les mesures suivantes :

- installations thermiques soumises au ramonage ;
- paratonnerres ;
- installations de détection d'incendie ;
- installations d'extinction automatique.

Comme chaque année, nous tenons à relever le travail important réalisé par les mandataires et entreprises externes qui procèdent aux contrôles des installations ci-dessus pour le compte de l'ECA Jura.

Autorisations particulières

Dans le cadre de procédures liées à des autorisations d'exploitation, l'ECA Jura a effectué 63 contrôles de prévention pour l'obtention d'une patente de restaurant, 4 contrôles de conformité pour l'obtention de plaques d'immatriculation professionnelles et 1 contrôle pour la reconnaissance d'exploitation agricole.

Contrôles périodiques

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la protection contre les incendies et les dangers naturels (RSJU 871.1), 59 dossiers de contrôle périodique ont été ouverts en 2019.

Des inspections de locaux devant recevoir du public, telles que des halles polyvalentes ou salles de spectacles, ont été effectuées sur l'ensemble du canton du Jura. Ces contrôles seront poursuivis en 2020.

SUBVENTIONS

Mesures de protection incendie

Les règles en vigueur concernant le subventionnement de certaines mesures de prévention incendie ont permis :

- d'assainir 23 conduits de fumée défectueux ou présentant un danger d'incendie ;
- de construire 1 mur coupe-feu entre la partie habitation et la partie rurale d'un bâtiment agricole ;
- d'équiper 5 bâtiments d'installations volontaires de détection incendie ou d'extinction automatique (sprinkler) ;
- de poser 15 installations volontaires de paratonnerres ;
- d'installer 1 dispositif de protection contre les surtensions ;
- de subventionner les recharges d'extincteurs portatifs ;
- d'allouer d'autres subventions diverses (raccordements souterrains de l'électricité, postes incendie, prévention des dangers naturels, etc.).

Les subventions payées dans ces domaines se montent à 115'779 francs.

Réseaux d'eau

L'ECA Jura poursuit sa politique de subventionnement des réseaux d'eau participant à la défense incendie. En 2019, 54 demandes de subvention ont été déposées :

- 23 extensions de réseaux d'eau ;
- 29 remplacements d'anciennes conduites et d'hydrants ;
- 1 dossier concernant des installations d'alimentation en eau ;
- 1 réserve incendie auprès de constructions isolées.

Le montant des promesses de subvention liées à ces postes s'élève à 773'618.10 francs.

L'ECA Jura a versé en 2019 un montant total de 737'462.90 francs pour le subventionnement des réseaux d'eau dont les travaux étaient terminés ainsi que pour des acomptes de subvention.

Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)

Depuis de nombreuses années, l'effectif des sapeurs-pompiers jurassiens tend à diminuer. L'évolution au cours des dix dernières années laisse apparaître un effectif de 1'648 unités en 2010 pour se situer à 1'049 sapeurs-pompiers à l'heure actuelle. Désormais, c'est une stabilisation, voire une très légère baisse des effectifs sur laquelle nous pourrions compter. En l'état actuel, un constat s'impose : les SIS disposent d'un effectif moins important, mais les soldats du feu sont désormais mieux à même de combattre les sinistres, notamment grâce à une formation complète suivie dans un centre de formation de renommée internationale.

Cette évolution est conforme aux prévisions et permettra de mettre en œuvre la réforme des sapeurs-pompiers jurassiens actuellement en pleine réflexion.

Le groupe de travail chargé de mener à bien cette réforme est très actif et a déjà consacré de nombreuses séances de travail à cet important chantier. Un rapport intermédiaire a ainsi pu être remis au Gouvernement jurassien en milieu d'année 2019.



COURS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS 2019

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR DISTRICT			TOTAL
	DELÉMONT	PORRENTRUUY	FRANCHES-MONTAGNES	
Formation générale de base (FGB) avec protection respiratoire	11	23	6	40
Formation technique de base (FTB)	9	22	6	37
Machinistes	1	10	1	12
Chefs de groupe	<i>annulé en raison du nombre insuffisant d'inscriptions</i>			
Chefs d'intervention 1	9	7	3	19
Chefs d'intervention 2	3	5	1	9
Chefs d'intervention chimique et hydrocarbure	<i>non planifié en 2019</i>			
Préposé à l'entretien des appareils protection respiratoire	17	10	1	28
Préposé au contrôle du matériel	<i>non planifié en 2019</i>			
Cours administratif (commandants et fourriers)	10	10	0	20
Total	60	87	18	165

A la fin de l'année 2019, le nombre de sapeurs-pompiers s'élève à 1'049 unités, soit 962 hommes et 87 femmes. Les 205 officiers et 158 sous-officiers représentent 34,60 % de l'effectif total, en parfaite stagnation par rapport aux années antérieures.

Quant au nombre de sapeurs-pompiers ayant suivi un cours cantonal en 2019, il s'élève à 15,72 % de l'effectif global des sapeurs-pompiers.

COURS DE PERFECTIONNEMENT DES INSTRUCTEURS

Comme à l'accoutumée, les instructeurs jurassiens ont participé aux journées cantonales consacrées à leur perfectionnement. Elles se sont déroulées les 1^{er} et 2 mars 2019 au centre d'instruction de l'IFA à Balsthal, sous le commandement de M. John Mosimann, inspecteur cantonal. Les participants ont ainsi pu se familiariser avec les différentes leçons consacrées au « Pyrodrome » et celles relevant de la problématique des conteneurs avec feux de bois et parkings souterrains.

COURS FÉDÉRAUX 2019

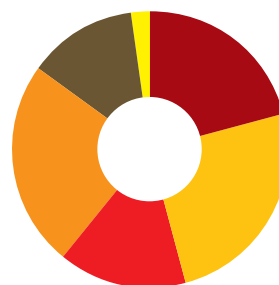
De nombreux instructeurs ont suivi les cours fédéraux. Il s'agit de :

- MM. Xavier Dobler, Antoine Seuret et Anthony Voillat pour le cours fédéral de formation continue des instructeurs ;
- MM. Damien Berberat, René Rouer et Kewin Salomon pour le cours fédéral de sélection des instructeurs, phase III ;
- MM. Thierry Brunner et Federico Ferrario pour le cours méthodique / didactique ;
- MM. Yane Aschwanden, Nicolas Dobler, Silver Frésard, Alfonso Mamie, Romain Veya et Jérémy Vogel pour le cours de conduite d'intervention ;
- M. Xavier Dobler pour le cours de conduite d'événements majeurs ;
- MM. Alfonso Mamie et Jérémy Vogel pour le cours d'instructeur ABC.

INTERVENTIONS DES SIS

Les statistiques de la police cantonale jurassienne relatives au système de transmission des alarmes destinées aux sapeurs-pompiers font état de 424 mobilisations, soit en moyenne un peu plus d'une par jour. Les alarmes automatiques provoquées par les installations de détection incendie se sont montées à 171 unités, dont 136 ont concerné de fausses alarmes. Depuis de nombreuses années, les fausses alarmes représentent toujours entre 70 et 80 % des mobilisations issues des installations de détection incendie. Ce pourcentage a une légère tendance à la hausse.

ALARMES RTA POUR TOUT LE CANTON



■	District de Delémont	89
■	District de Porrentruy	106
■	District des Franches-Montagnes	63
■	Ville de Delémont	102
■	Ville de Porrentruy	56
■	Autoroute A16	8
TOTAL		424

NOMINATIONS / DÉMISSIONS / FINS DE MANDAT

Ayant atteint la limite d'âge, M. Albert Vogel, expert pour le service des échelles et instructeur, a quitté ses fonctions à fin 2019. Quant à M. Alexandre Kaiser, il a également mis fin à son mandat après sept années passées en qualité d'expert radiocommunication. De son côté, M. Julien Barth a dû abandonner sa fonction d'instructeur suite à son déménagement, tandis que MM. Emmanuel Veluz et Alain Koller ont terminé leur mandat de commandant dans les SIS Basse-Allaine et Haut-Plateau. Des remerciements sont adressés à ces personnalités pour leur longue carrière en faveur des sapeurs-pompiers jurassiens.

Afin de combler ces départs, nous félicitons M. Romain Veya pour sa nomination d'expert radiocommunication, ainsi que MM. Sébastien Cayla et Patrick Borruat qui ont pris les rênes des SIS Basse-Allaine et Haut-Plateau. De son côté, M. Alain Laederach a été nommé nouvel expert chimique dès le début de l'année 2020.



Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie

EN CHF

ANNÉE	PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES				LUTTE CONTRE LES DOMMAGES			FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATION*	TOTAUX
	POLICE DU FEU	ADDUCTIONS D'EAU, RÉSERVOIRS, HYDRANTS	SUBSIDES POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES	CONTRIBUTIONS AU CIPI, I.S. ET DIVERS	INSPECTIONS, SERVICE DE DÉFENSE CONTRE LE FEU	COURS DE SAPEURS-POMPIERS	SUBSIDES POUR LA LUTTE CONTRE LES DOMMAGES		
1993	188'443.25	507'173.00	581'705.60	45'925.50	92'774.65	141'168.60	616'865.15		2'174'055.75
1994	357'293.60	359'132.00	535'539.30	26'454.50	98'668.70	145'662.00	626'610.20		2'149'360.30
1995	289'482.60	561'924.00	374'460.90	50'808.30	54'603.85	91'690.85	639'359.85		2'062'330.35
1996	218'381.15	540'267.00	433'859.10	75'291.90	64'407.55	166'585.95	570'669.70		2'069'462.35
1997	247'700.85	440'932.00	398'123.00	73'521.35	109'930.30	148'441.00	747'284.75		2'165'933.25
1998	132'367.50	816'459.00	445'866.10	57'690.70	42'893.10	140'819.85	713'267.45		2'349'363.70
1999	145'766.00	869'270.30	382'753.05	75'346.30	49'000.65	165'940.60	633'458.30		2'321'535.20
2000	120'611.55	950'940.00	447'758.30	71'732.00	82'514.55	143'347.25	501'882.15		2'318'785.80
2001	132'491.85	1'004'638.30	528'064.85	73'542.70	106'471.90	164'856.25	766'143.85		2'776'209.70
2002	124'348.15	1'314'241.50	739'098.85	82'836.00	150'089.00	190'791.85	628'446.55	798'103.55	4'027'955.45
2003	146'087.50	757'655.00	765'310.35	96'246.85	132'337.55	199'362.15	1'287'112.50	874'697.55	4'258'809.45
2004	170'878.65	667'964.00	772'948.30	103'742.15	85'683.80	187'919.60	1'434'169.15	876'238.20	4'299'543.85
2005	161'528.45	715'246.00	708'448.55	87'753.60	72'453.15	177'474.60	1'193'433.86	949'084.15	4'065'422.36
2006	152'047.00	579'366.00	510'011.75	82'427.30	69'357.45	175'887.40	1'470'621.34	1'002'769.90	4'042'488.14
2007	160'219.90	584'865.00	665'012.55	84'758.70	60'859.50	228'537.75	1'155'092.50	997'422.00	3'936'767.90
2008	116'759.15	536'372.60	903'514.85	91'225.85	59'380.65	212'333.20	1'105'811.15	1'007'880.95	4'033'278.40
2009	174'469.85	735'323.05	1'461'142.60	102'088.10	63'951.55	224'083.20	2'893'728.65	1'126'369.35	6'781'156.35
2010	163'547.15	2'100'202.35	990'644.80	107'272.80	65'922.55	216'594.40	1'684'223.10	1'244'344.75	6'572'751.90
2011	173'509.50	1'669'402.55	976'437.70	100'304.30	99'008.60	215'981.20	1'285'027.55	1'237'034.65	5'756'706.05
2012	319'803.70	1'624'855.05	583'357.10	109'284.25	96'908.45	240'946.50	1'308'290.35	1'239'689.00	5'523'134.40
2013	304'291.35	907'624.10	529'228.30	112'037.00	92'974.60	264'682.75	1'752'207.88	1'247'990.65	5'211'036.63
2014	233'536.00	436'316.60	503'907.60	118'496.60	108'772.10	252'953.50	2'160'143.95	1'342'455.35	5'156'581.70
2015	349'991.95	1'015'693.85	172'255.50	110'980.50	116'979.75	403'558.65	1'539'856.85	1'402'250.85	5'111'567.90
2016	136'235.90	1'921'287.75	167'015.00	138'070.80	138'554.70	424'174.40	1'342'179.30	1'365'507.40	5'633'025.25
2017	224'011.00	1'014'335.85	137'873.90	160'149.50	119'251.35	325'001.30	1'046'838.10	1'363'687.00	4'391'148.00
2018	247'369.30	392'021.70	81'507.25	135'081.55	112'564.75	514'835.80	1'129'068.55	1'406'204.50	4'018'653.40
2019	246'645.30	768'384.80	109'463.35	140'321.80	100'138.25	337'879.05	879'786.50	1'492'251.15	4'074'870.20

* dès 2002 : nouvelles directives ECA sur les subsides aux SIS et ventilation des frais d'administration.

CIPI : Centre d'information pour la prévention des incendies.

I.S. : Institut de sécurité.

Contributions des assureurs privés

VALEUR DU MOBILIER ASSURÉ ET CONTRIBUTIONS À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La valeur du mobilier assuré dans le Jura au 31 décembre 2018 par des compagnies d'assurance privées et leurs contributions à l'ECA Jura en 2019 pour la prévention et la lutte contre les dommages sont les suivantes :

COMPAGNIE		MONTANT ASSURÉ CHF	CONTRIBUTION CHF
Mobilière Suisse SA	Berne	3'419'423'183	170'971.15
Helvetia Assurances	Saint-Gall	1'174'006'000	58'700.30
AXA Winterthur	Winterthur	934'244'805	46'712.20
AXA Corporate Solutions Assurance	Winterthur	701'426'205	35'071.35
Zurich Assurance	Zurich	692'777'241	34'638.85
Allianz Suisse	Zurich	673'771'512	33'688.00
Bâloise Assurance SA	Bâle	653'618'000	32'680.88
Generali Assurances Générales SA	Nyon	268'869'000	13'443.45
Vaudoise Assurances	Lausanne	235'893'000	11'794.70
HDI Global SE	Zurich	201'708'823	10'085.45
AIG Europe Limited London	Glattbrugg	104'744'013	5'237.20
XL Insurance Company SE London	Zurich	79'077'902	3'953.90
FM Insurance Company Limited	Zurich	76'391'979	3'819.60
Emmental Assurance	Konolfingen	63'048'000	3'152.40
Allianz Global Corporate & Speciality AG	Zurich	28'812'000	1'440.60
CSS Assurance SA	Lucerne	19'148'250	957.40
SBB Insurance SA	Berne	13'630'531	682.00
Chubb Versicherungen AG	Zurich	11'373'123	568.65
Smile direct	Wallisellen	10'624'900	531.20
Lloyd's	Zurich	9'383'000	469.13
Swiss Post Insurance AG	Berne	6'498'120	324.90
VZ VersicherungsPool AG	Zurich	237'000	11.85
Total		9'378'706'587	468'935.16

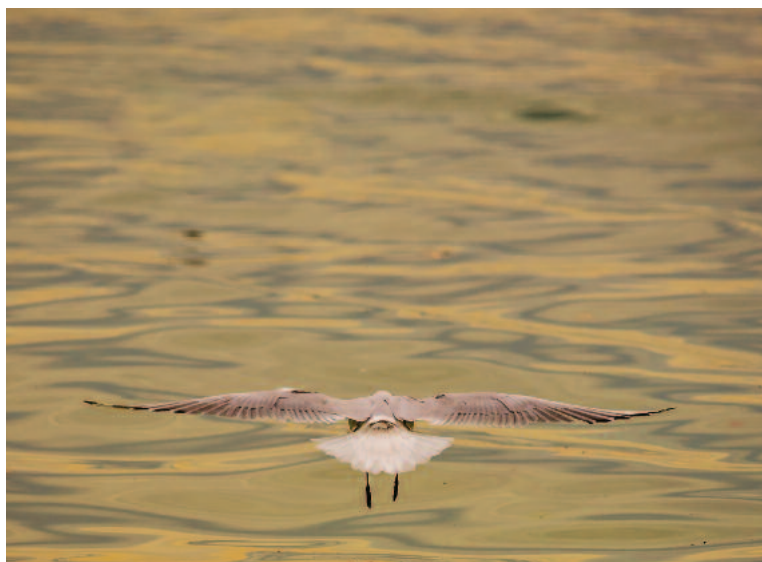
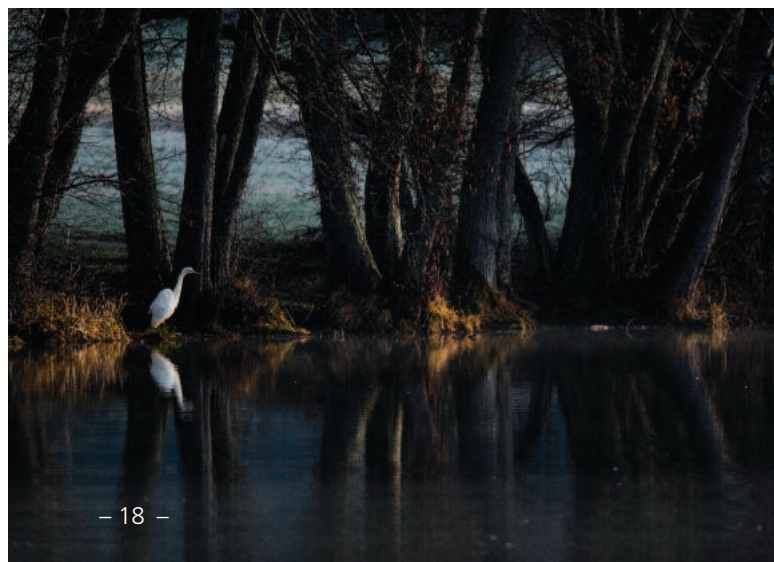


Tableau récapitulatif général

ANNÉE	BÂTIMENTS	CAPITAL* ASSURÉ EN MILLIARDS DE CHF	PRIMES** EN MILLIONS DE CHF	INDEMNITÉS DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU		INDEMNITÉS DOMMAGES DUS AUX ÉLÉMENTS		PRÉVENTION ET LUTTE INCENDIE EN MILLIONS DE CHF	RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANNUEL CHF	ÉTAT DU CAPITAL PROPRE AU 31.12 EN MILLIONS DE CHF
				EN MILLIONS DE CHF	EN % DU CAPITAL ASSURÉ	EN MILLIONS DE CHF	EN % DU CAPITAL ASSURÉ			
1979	25'940	6,023	6,199	2,625	0,44	0,597	0,099	0,155	169'239	1,000
1999	32'134	16,331	12,390	4,301	0,26	21,332	1,306	2,321	198'735	49,724
2000	32'357	16,525	12,919	2,301	0,13	3,995	0,241	2,318	79'988	50,222
2001	32'719	16,691	13,109	3,844	0,23	0,398	0,023	2,776	68'911	43,608
2002	33'044	16,899	9,372	3,350	0,19	0,460	0,027	3,769	1'754'635	43,628
2003	33'273	17,096	9,493	1,527	0,09	1,102	0,064	4,258	61'353	43,901
2004	33'524	17,324	8,517	3,570	0,20	0,582	0,033	4,299	78'593	44,723
2005	33'770	17,532	8,916	4,243	0,24	7,700	0,443	4,065	57'400	46,302
2006	34'100	17,814	9,759	7,020	0,39	1,859	0,008	4,042	83'357	46,859
2007	34'371	18,109	9,840	4,065	0,22	11,725	0,647	3,937	51'336	46,943
2008	34'631	19,165	10,742	4,141	0,21	0,434	0,022	4,033	61'711	46,994
2009	34'874	20,086	11,296	2,461	0,12	1,965	0,098	6,781	62'995	47,056
2010	35'440	20,435	9,826	2,232	0,11	0,292	0,014	6,572	70'787	47,119
2011	35'724	20,792	10,712	2,680	0,13	2,750	0,132	5,756	45'454	47,189
2012	36'073	21,970	11,231	5,250	0,24	2,200	0,100	5,523	63'181	45,612
2013	36'391	22,377	12,357	1,050	0,05	0,350	0,016	5,211	143'469	46,925
2014	36'700	22,849	10,714	2,483	0,11	0,485	0,021	5,156	4'973'115	56,806
2015	37'046	23,181	10,826	4,000	0,17	0,400	0,017	5,112	2'735'374	61,779
2016	37'291	23,534	10,832	4,750	0,20	0,950	0,040	5,633	3'414'641	61,779
2017	37'545	23,864	10,964	3,200	0,13	0,700	0,029	4,391	6'428'639	65,214
2018	37'875	24,388	11,007	3,550	0,15	4,300	0,176	4,019	3'831'739	69,046
2019	38'136	24,758	9,183	9,650	0,39	0,590	0,023	4,075	6'019'469	74,991

* y compris les assurances provisoires pour travaux en cours.

** y compris les acomptes de primes pour assurances de travaux en cours et le droit de timbre fédéral (5%);
dès 2002, sans la prévention de 0,19% et sans droit de timbre fédéral.

Rapport de l'organe de révision



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

au conseil d'administration de

ECA JURA - SAIGNELÉGIER

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de ECA Jura, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux textes légaux cantonaux régissant l'ECA Jura.

Autre information

Les comptes annuels de ECA Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 9 avril 2019.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Jura SA

Guillaume Bandelier
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Aude Saunier Bregnard
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 9 avril 2020

Annexes :

- Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2019

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 30–36)	2019 31.12	2018 31.12	VARIATION
ACTIF				
Actifs immobilisés				
Placements de capitaux	1	142'177	130'535	11'643
Participations	2	3'647	3'660	– 13
Immobilisations corporelles	3	2'411	1'959	452
Total Actifs immobilisés		148'236	136'154	12'082
Actifs circulants				
Actifs de régularisation	4	187	193	– 6
Créances	5	4'192	663	3'529
Liquidités d'exploitation		5'635	2'491	3'144
Total Actifs circulants		10'013	3'347	6'666
Total de l'Actif		158'249	139'501	18'747
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés		68'971	65'214	3'757
Résultat net de l'exercice		6'019	3'832	2'188
Total Capitaux propres		74'991	69'046	5'944
Capitaux étrangers				
Provisions techniques	6	12'010	9'802	2'208
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	7	34'689	35'637	– 948
Provisions non techniques	8	17'856	16'844	1'012
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	17'898	7'589	10'309
Passifs de régularisation	10	307	369	– 62
Créanciers divers et autres dettes	11	498	214	284
Total Capitaux étrangers		83'258	70'455	12'803
Total du Passif		158'249	139'501	18'747

Les chiffres présentés sont arrondis au millier de francs selon les règles en usage dans le commerce et peuvent conduire à des différences d'arrondi.

Compte de résultat

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 37-42)	2019 1.1- 31.12	2018 1.1- 31.12	VARIATION
Produits des primes nettes d'assurance		9'183	11'007	- 1'824
Primes de la réassurance	12	- 2'276	- 1'706	- 569
Primes nettes de réassurance	13	6'907	9'301	- 2'393
Charges des sinistres nets	14	- 6'534	- 7'345	811
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	15	948	- 815	1'763
Charges d'exploitation		- 2'433	- 2'296	- 137
Amortissements		- 177	- 94	- 83
Autres produits d'exploitation		50	50	0
Variation de la provision pour rabais sur primes		3'925	1'925	2'000
Résultat technique d'assurance	16	2'686	726	1'960
Produits pour la prévention et la lutte		5'520	5'284	236
Charges pour la prévention et la lutte		- 2'245	- 2'312	67
Charges du personnel et d'administration pour la prévention et la lutte		- 1'830	- 1'706	- 124
Variation des provisions non techniques pour la prévention et la lutte		- 1'446	- 1'266	- 180
Résultat pour la prévention et la lutte	17	0	0	0
Produits des placements de capitaux	18	16'710	6'241	10'468
Part des revenus des placements de capitaux (prévention)	19	- 423	- 275	- 148
Charges liées aux placements de capitaux	20	- 2'451	- 11'441	8'990
Frais de gestion des placements de capitaux	21	- 377	- 422	45
Résultat des produits de capitaux avant variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	22	13'459	- 5'896	19'355
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	23	- 10'309	8'001	- 18'310
Résultat des placements de capitaux		3'150	2'105	1'045
Résultat d'exploitation		5'836	2'830	3'006
Variation des engagements de prévoyance		183	1'001	- 818
Résultat extraordinaire, hors exploitation		183	1'001	- 818
BÉNÉFICE NET		6'019	3'832	2'188

Flux de trésorerie

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	2019 1.1 – 31.12	2018 1.1 – 31.12
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation		
Bénéfice net	6'019	3'832
Pertes non réalisées sur placements de capitaux	882	7'815
Bénéfices non réalisés sur placements de capitaux	– 11'390	– 1'181
Amortissements sur immobilisations corporelles	177	94
Variation des provisions techniques d'assurance	2'208	1'988
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	– 948	815
Variation des provisions non techniques	1'012	– 545
Variation de la provision pour risques sur placements de capitaux	10'309	– 8'001
Variation des créances	– 3'529	– 76
Variation des actifs de régularisation	6	27
Variation des engagements, dettes et créanciers	284	– 79
Variation des passifs de régularisation	– 62	50
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation	4'969	4'740
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement		
Investissements en placements de capitaux	– 367'337	– 392'664
Désinvestissements en placements de capitaux	366'202	391'196
Investissements en immobilisations corporelles	– 629	– 15
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	0
Investissements en participations	0	– 9
Désinvestissements en participations	13	0
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement	– 1'751	– 1'492
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement		
Versement de la part du bénéfice à la RCJU	0	– 659
Attribution à la provision rabais sur primes	– 75	– 2'335
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement	– 75	– 2'994
Somme des flux de trésorerie	3'143	253
Variation de trésorerie		
Trésorerie au 1.1	2'492	2'238
Somme des flux de trésorerie	3'143	253
Trésorerie au 31.12	5'635	2'492

Variation des capitaux propres

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2019	68'971
Résultat 2019	6'019
Capital propre au 31.12.2019	74'991
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2019	- 500
Attribution à la provision pour rabais sur primes	- 1'000
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2020	73'491

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2018	65'214
Résultat 2018	3'832
Capital propre au 31.12.2018	69'046
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2018	0
Attribution à la provision pour rabais sur primes	0
Attribution à la provision pour rabais sur primes 40 ^e anniversaire	- 75
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2019	68'971



Autorités, direction et personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:	M. le Ministre Charles Juillard , jusqu'au 20 octobre 2019, Chef du Département des Finances Mme la Ministre Nathalie Barthoulot , dès le 21 octobre 2019, Cheffe du Département de l'Intérieur
Vice-président:	Jean-François Kohler , notaire, Courgenay
Membres:	Cédric Dubied , courtier en assurances, Les Enfers Anne Roy , paysanne, Porrentruy Claude Schlüchter , technicien, Delémont

COMMISSION FINANCIÈRE

Jean-François Kohler (président)
Cédric Dubied
François-Xavier Boillat
Benoît Froidevaux

ORGANE DE CONTRÔLE

Fiduciaire: **Fidag Jura SA**, Delémont

DIRECTION

Directeur: **François-Xavier Boillat**

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

Experts: **Monique Paupe**, vice-directrice et cheffe de division
Jean Kittel
Eric Schaller

Secrétariat: **Marc Braillard**, responsable
Daïana Tardent
Marine Habegger (dès le 1.8.2019)



SERVICES DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS)

John Mosimann, inspecteur cantonal des SIS

Gestion réseau transmission des alarmes :

Christine Gigon
Philippe Vallat

ESTIMATIONS ET SINISTRES

Experts :

Nicolas Greppin, chef de division
Daniel Keller

Assurance :

Mylène Willemin, responsable

Secrétariat :

Fabienne Aubry
Sylvie Bussi
Sylvie Gehriger
Patricia Panizza

COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Benoît Froidevaux, chef de division
Nadia Guichard
Céline Liechti
Manon Nicolet

Apprentis:

Marine Habegger (jusqu'au 31.7.2019)
Nikita Cuenat
Dimitri Bartlome
Matia Lovis (dès le 1.8.2019)

ESTIMATEURS

District de Delémont:

Raimondo Caramanna, Delémont
Cyril Kunz, Belprahon
Joël Juillerat, Cœuve
Nathalie Kury, Delémont
Manuel Schindelholz, Delémont

District de Porrentruy:

Bernard Corbat, Vendlincourt
Pascal Henzelin, Porrentruy
Juanito Iglesias, Alle
Aurelio Iovine, Grandfontaine
Harold Santin, Alle

District des Franches-Montagnes:

Olivier Gogniat, Saignelégier
Thomas Wermeille, Les Emibois

EXPERT INSTALLATIONS THERMIQUES

Georges Queloz, Courrendlin

EXPERT INSTALLATIONS TECHNIQUES

Jacques Farine, Montfaucon (jusqu'au 31.12.2019)
Ludovic Kaempf, Porrentruy

Annexe aux comptes

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

L'ECA Jura établit ses comptes conformément au référentiel Swiss Gaap RPC et en application de la norme Swiss Gaap RPC 41 en vigueur dans sa branche.

Les états financiers sont conformes à la Loi suisse et à la Loi cantonale sur la protection et l'assurance des bâtiments du Jura du 29 avril 2015.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, autrement dit entre produits et charges (principe brut), a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se fondent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire parfois à des différences d'arrondi.

DATE DE CLÔTURE DU BILAN

L'exercice court du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

POSTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élevaient à :

	2019	2018
EUR	1.0872	1.1270
GBP	1.2829	1.2555
NOK	0.1102	0.1138
USD	0.9683	0.9858
JPY	0.8909	0.8983

DÉPRÉCIATIONS

A chaque date de clôture du bilan, l'ECA Jura vérifie si les actifs doivent faire l'objet d'une dépréciation, notamment lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur de réalisation. Si tel est le cas, la valeur comptable doit être ajustée à la valeur de réalisation; cet ajustement doit être mis au débit du résultat de la période considérée.

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Les placements de capitaux de l'ECA Jura sont évalués comme indiqué ci-après.

Liquidités

Les liquidités dans les placements de capitaux sont évaluées à leur valeur actuelle.

Titres

L'évaluation des titres se fait selon les valeurs actuelles (valeurs de marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres, ainsi que les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfiques, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Hypothèques, prêts

Les hypothèques et prêts sont évalués à leur valeur nominale. Toutes les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées.

Immeubles

L'ECA Jura détient un bien immobilier mixte rue Bel-Air 3 à Saignelégier, constitué à 12,5 % de locaux d'habitation et à 87,5 % de bureaux. La valeur des immeubles est portée au bilan selon le calcul de la valeur vénale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation.

L'immeuble rue de la Gare 14 à Saignelégier que l'ECA Jura utilise pour son propre usage (exploitation) figure à cette rubrique.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix historique et d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à 5'000 francs. Les amortissements des immobilisations corporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes :

Immeubles	50 ans
Transformation, modification de locaux	12 ans
Mobilier, machines de bureau	3 ans
Système informatique et de communication	3 ans
Système de contrôle des vents	10 ans

CRÉANCES

Les créances sont portées et évaluées au bilan à leur valeur nominale.

LIQUIDITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

CAPITAL PORTEUR DE RISQUES ISSU DE BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Il s'agit du cumul des bénéfices ou pertes conservés au 1^{er} janvier 2019.

La détermination du capital porteur de risques se fonde sur des calculs de risques conditionnés en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Les réserves et provisions y relatives doivent permettre à l'ECA Jura de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant. Le capital porteur de risques calculé pour l'ECA Jura et déterminé selon les principes de l'Union intercantonale de réassurance (UIR) se situe à 117 % du capital minimal requis au 31.12.2019. L'objectif visé par le Conseil d'administration est fixé à 125 %.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Les provisions techniques se fondent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent :

- les provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer ;
- les provisions pour rabais sur primes d'assurance accordés aux assurés de l'ECA Jura sur la base d'une décision du Conseil d'administration et en fonction du résultat de l'année écoulée.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE POUR SÉCURITÉ ET FLUCTUATION

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se fondent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent :

- les provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages Eléments naturels (CIREN) et sismiques (POOL). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier ;
- les provisions pour dommages non réassurés découlant de l'engagement contractuel pour la couverture des dommages Feu et Eléments auprès de la réassurance (UIR).

PROVISIONS NON TECHNIQUES

Il s'agit de provisions sans rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont alimentées à la date du bilan s'il existe une obligation juridique ou implicite du passé, dont la probabilité et fiabilité d'une sortie de fonds est avérée, et dont le montant et la durée sont encore indéterminés. Elles sont évaluées sur la base d'une dépense vraisemblable.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

En relation aux normes comptables Swiss Gaap RPC, la provision est déterminée selon le « Règlement interne concernant la stratégie de placements des capitaux 2015–2019 » qui stipule qu'une réserve pour fluctuation de cours sur les titres est constituée et que sa valeur doit représenter au maximum les 15 % des placements de capitaux. Sa variation est fonction de l'écart constaté en rapport à la valeur cible de rendement espéré sur les placements de capitaux.

DETTES

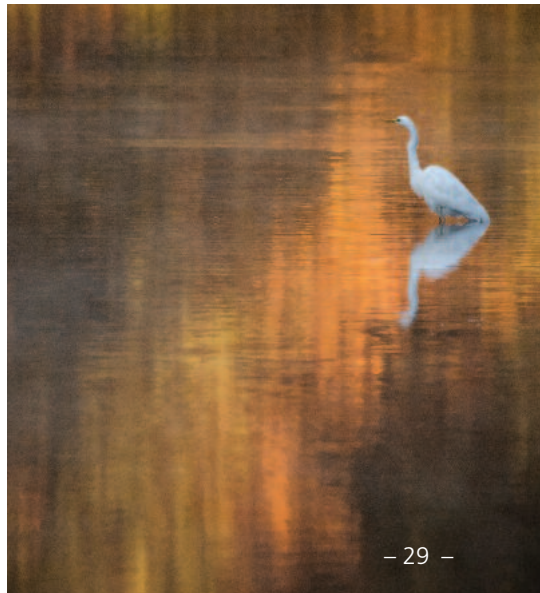
Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

ACTIFS ET PASSIFS DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation contiennent les charges et les produits usuels, en relation avec l'activité, qui doivent être délimités dans le temps.

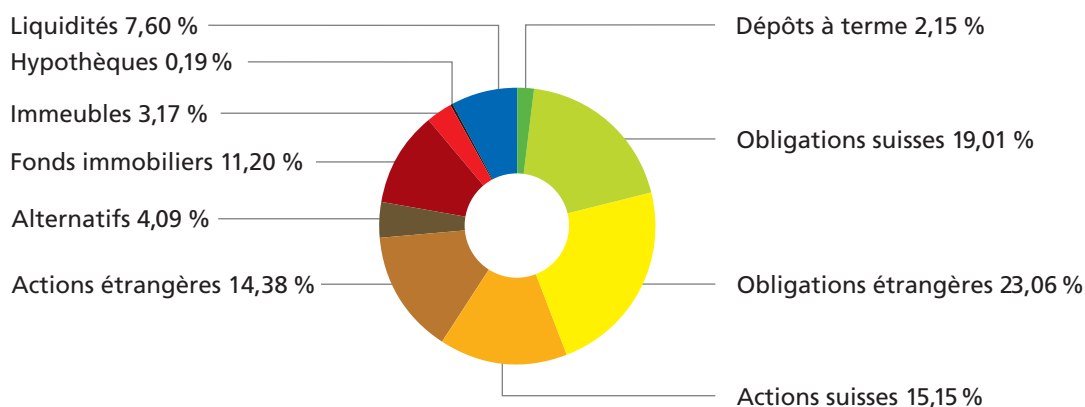
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.



	2019	2018	VARIATION
1 PLACEMENTS DE CAPITAUX	142'177	130'535	11'643
Dépôts à terme	3'050	4'425	- 1'375
Obligations suisses	27'024	26'548	476
Obligations étrangères	32'793	30'381	2'413
Actions suisses	21'547	18'084	3'462
Actions étrangères	20'441	16'467	3'974
Alternatifs (y compris contrats à terme sur devises)	5'818	8'635	- 2'817
Fonds immobiliers	15'924	13'506	2'417
Immeubles	4'508	4'508	0
Hypothèques, prêts	271	291	- 20
Liquidités	10'802	7'690	3'112

RÉPARTITION DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AU 31.12.2019



	2019	2018	VARIATION
1 PLACEMENTS DE CAPITAUX IMMEUBLES	4'508	4'508	0
L'ECA Jura possède 1 bâtiment en placement direct : Bel-Air 3, Saignelégier (année d'acquisition : 1987)	4'508	4'508	0

Les immeubles ne sont pas hypothéqués et se situent sur des terrains appartenant à l'ECA.

	2019	2018	VARIATION
2 PARTICIPATIONS	3'647	3'660	- 13

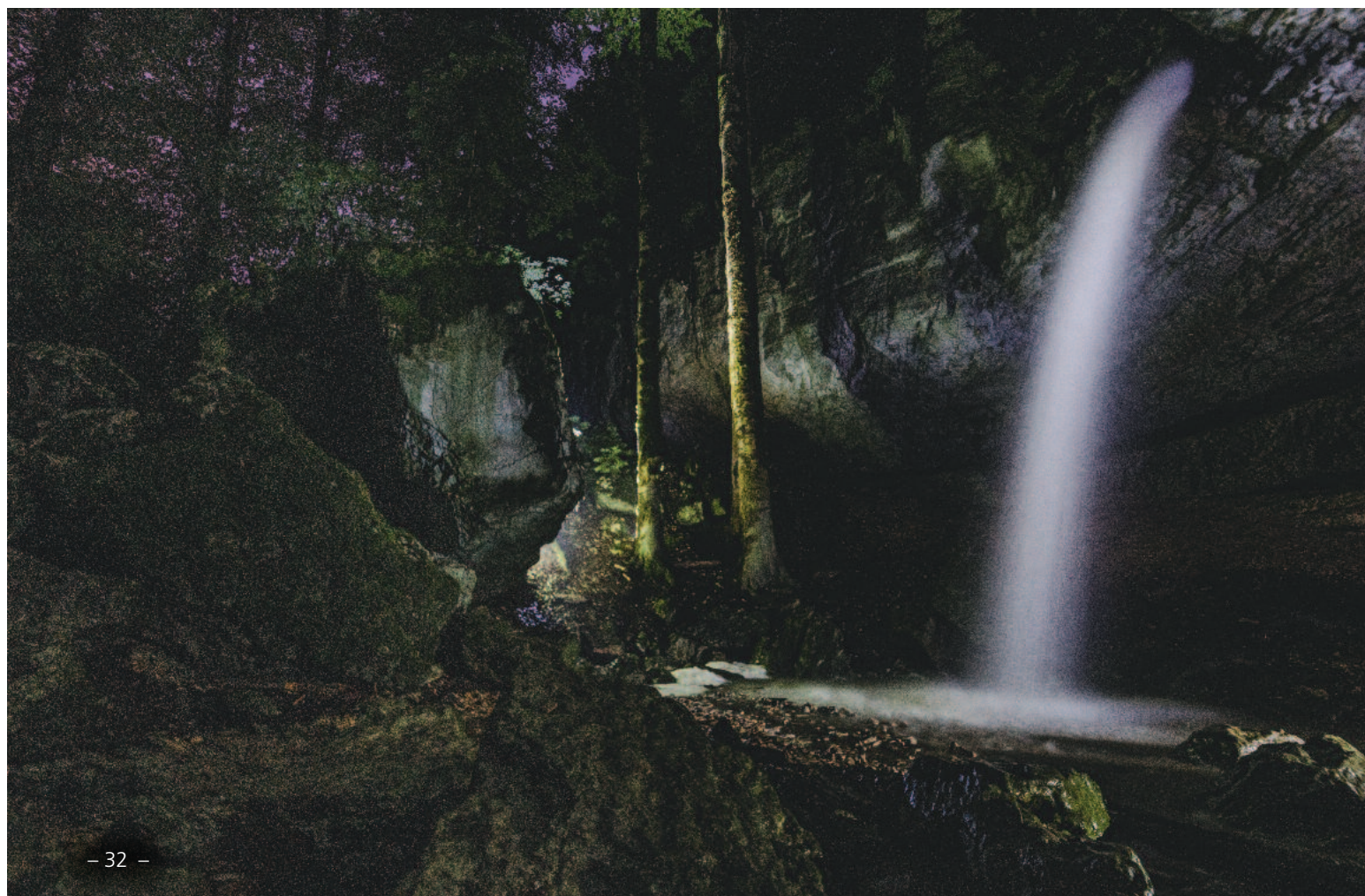
L'ECA Jura est membre du Pool suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques. Il participe à cette société simple à raison de 1,87%.

3 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	MOBILIER	MACHINES DE BUREAU	SYSTÈME DE COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES VENTS	MODIFICATION LOCAUX GARE 14	IMMEUBLE GARE 14	TOTAL
2019							
Valeur comptable nette au 1.1.2019	7	0	10	10	8	1'924	1'959
Valeurs d'acquisition au 1.1.2019	64	0	100	52	8	2'500	2'724
Entrées de valeurs	97	0	26	0	507	0	629
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2019	161	0	125	52	515	2'500	3'353
Ajustements cumulés au 1.1.2019	- 57	0	- 90	- 42	0	- 576	- 764
Amortissements	- 37	0	- 19	- 5	- 43	- 74	- 177
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2019	- 94	0	- 108	- 47	- 43	- 650	- 942
Valeur comptable nette au 31.12.2019	67	0	17	5	472	1'850	2'411
2018							
Valeur comptable nette au 1.1.2018	4	0	20	16	0	1'998	2'038
Valeurs d'acquisition au 1.1.2018	57	0	100	52	0	2'500	2'709
Entrées de valeurs	7	0	0	0	8	0	15
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	64	0	100	52	8	2'500	2'724
Ajustements cumulés au 1.1.2018	- 52	0	- 80	- 37	0	- 502	- 671
Amortissements	- 4	0	- 10	- 5	0	- 74	- 94
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2018	- 57	0	- 90	- 42	0	- 576	- 764
Valeur comptable nette au 31.12.2018	7	0	10	10	8	1'924	1'959

	2019	2018	VARIATION
4 ACTIFS DE RÉGULARISATION	187	193	- 6
Intérêts courus	168	181	- 12
Autres actifs de régularisation	18	12	6

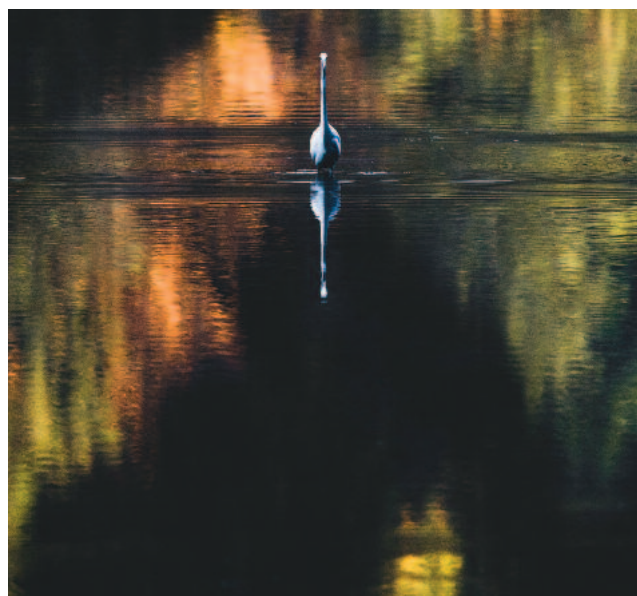
	2019	2018	VARIATION
5 CRÉANCES	4'192	663	3'529
Créances contre les assurés			
Primes en suspens	143	136	7
Créances contre la réassurance			
Quote-part de la réassurance sur les dommages Feu	3'525	0	3'525
Quote-part de la réassurance sur les dommages Eléments	0	0	0
Autres créances			
Avoir sur l'impôt anticipé	397	402	- 5
Autres créances	127	124	3



6 PROVISIONS TECHNIQUES

2019	1.1.2019	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2019
Provisions sinistres Feu bruts	4'082	10'220	- 3'060	- 306	10'936
- part de la réassurance	0	- 3'525	0	0	- 3'525
Sinistres Feu nets	4'082	6'695	- 3'060	- 306	7'411
Provisions sinistres Eléments bruts	1'870	860	- 1'265	- 391	1'073
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Eléments nets	1'870	860	- 1'265	- 391	1'073
Provision rabais sur primes	0	0	0	0	0
Provision rabais 40^e anniversaire	3'850	75	0	- 3'925	0
Total	9'802	7'630	- 4'325	- 4'622	8'485

2018	1.1.2018	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2018
Provisions sinistres Feu bruts	3'588	3'846	- 2'688	- 665	4'082
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Feu nets	3'588	3'846	- 2'688	- 665	4'082
Provisions sinistres Eléments bruts	785	4'517	- 3'084	- 348	1'870
- part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Eléments nets	785	4'517	- 3'084	- 348	1'870
Provision rabais sur primes	367	1'558	- 1'925	0	0
Provision rabais 40^e anniversaire	3'073	777	0	0	3'850
Total	7'813	10'699	- 7'697	- 1'013	9'802



7 PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ

	FEU	ÉLÉMENTS	CIREN	POOL	TOTAL
Etat au 1.1.2019	3'612	15'046	10'314	6'666	35'637
Attributions ordinaires	0	1'623	54	0	1'677
Attribution extraordinaire	0	0	0	0	0
Dissolutions ordinaires	- 2'618	0	0	- 7	- 2'625
Etat au 31.12.2019	994	16'669	10'368	6'659	34'689
Etat au 1.1.2018	499	17'336	10'332	6'656	34'822
Attributions ordinaires	62	0	0	10	72
Attribution extraordinaire	3'051	0	0	0	3'051
Dissolutions ordinaires	0	- 2'290	- 18	0	- 2'308
Etat au 31.12.2018	3'612	15'046	10'314	6'666	35'637

PROVISIONS NÉCESSAIRES	2019	2018
Sinistres Eléments non réassurés	18'263	18'263
Sinistres Feu non réassurés	4'950	4'950
Obligations envers la CIREN	10'368	10'314
Obligations envers le Pool suisse	6'659	6'666
Total de provisions nécessaires	40'239	40'192
Déjà mis en réserve selon bilan	- 34'689	- 35'637
Total de provisions manquantes	5'550	4'555



8 PROVISIONS NON TECHNIQUES

2019	1.1.2019	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2019
Subventions réseaux d'eau	2'830	774	- 753	2'851
Subventions SIS	400	141	- 286	254
Subventions prévention Eléments	45	1	- 46	0
Subventions prévention Feu	160	119	- 103	175
Provision mesures contre inondations	1'500	0	0	1'500
Engagements de prévoyance	2'912	0	- 278	2'633
Provision pour la prévention et la lutte	8'997	1'446	0	10'443
Total	16'844	2'479	- 1'467	17'856

2018	1.1.2018	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2018
Fonds d'entretien des immeubles	0	0	0	0
Subventions réseaux d'eau	3'771	630	- 1'571	2'830
Subventions SIS	263	475	- 338	400
Subventions prévention Eléments	80	0	- 35	45
Subventions prévention Feu	131	42	- 13	160
Provision mesures contre inondations	1'500	0	0	1'500
Engagements de prévoyance	3'913	0	- 1'001	2'912
Provision pour la prévention et la lutte	7'731	1'266	0	8'997
Total	17'389	2'413	- 2'958	16'844



9 PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

2019	1.1.2019	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2019
	7'589	10'309	0	0	17'898

2018	1.1.2018	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2018
	15'590	0	0	- 8'001	7'589

	2019	2018
Provision maximale au 31.12	21'327	19'580
Déjà mis en réserve selon bilan	- 17'898	- 7'589
Provision manquante au 31.12	3'429	11'991

Le règlement concernant la stratégie des placements de capitaux prévoit que la provision pour risques liés aux placements de capitaux (actions/créances/alternatifs/fonds immobiliers/liquidités/immeubles/dépôts) soit constituée et représente au maximum 15 % du patrimoine placé.

	2019	2018	VARIATION
10 PASSIFS DE RÉGULARISATION	307	369	- 62
Réserve partage des biens	49	49	0
Solde vacances et heures supplémentaires	54	42	12
Promesse Musée Von Roll	52	52	0
Autres passifs de régularisation	152	226	- 74

	2019	2018	VARIATION
11 DETTES	498	214	284
Dettes contre les assurés	0	0	0
Créanciers divers et autres dettes	498	214	284

	2019	2018
12 PRIMES DE LA RÉASSURANCE	- 2'276	- 1'706
Réassurance Feu	- 405	- 434
Réassurance Eléments	- 1'367	- 1'362
Réassurance Tremblements de terre	- 503	- 475
Réassurance CIREN	0	0
Bonus UIR	0	564

	2019	2018
13 PRIMES NETTES DE RÉASSURANCE	6'907	9'301

Les primes sont calculées de façon à pouvoir couvrir les frais administratifs et les charges de sinistres ainsi que de constituer les provisions nécessaires à la bonne marche de l'ECA.

	2019	2018
14 CHARGES DES SINISTRES NETS	- 6'534	- 7'345
Sinistres survenus	- 10'240	- 7'850
Ajustements provisions années antérieures	- 143	500
Mandats externes sinistres	- 1	- 19
Part de la réassurance	3'525	0
Recours	325	24

	2019	2018
15 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ	948	- 815
Provisions pour les dommages Feu et Eléments non réassurés	995	- 823
Engagement CIREN	- 54	18
Fonds de garantie Pool suisse	7	- 10

16 INFORMATION DU DOMAINE ASSURANCE

	2019 1.1 – 31.12	2018 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
Résultat technique			
Produits de l'assurance			
Primes brutes	9'186	11'009	- 1'823
Escomptes et frais d'encaissement des primes	- 3	- 3	- 1
Primes de la réassurance	- 2'276	- 1'706	- 569
Total des primes nettes de réassurance	6'907	9'301	- 2'393
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	- 9'650	- 3'554	- 6'096
Part de la réassurance	3'525	0	3'525
Recours sur sinistres	325	24	301
Ajustements provisions années antérieures	- 265	369	- 634
Total des charges nettes liées aux sinistres Feu	- 6'065	- 3'161	- 2'904
Charges liées aux sinistres Eléments	- 591	- 4'315	3'724
Part de la réassurance	0	0	0
Recours sur sinistres	0	0	0
Ajustements provisions années antérieures	122	131	- 9
CIREN	0	0	0
Total des charges nettes liées aux sinistres Eléments	- 469	- 4'184	3'715
Total net des charges liées aux sinistres	- 6'534	- 7'345	811
Variations ordinaires des provisions pour fluctuation et sécurité	948	2'236	- 1'288
Attribution extraordinaire à la provision pour fluctuation et sécurité relative aux sinistres Feu non réassurés	0	- 3'051	3'051
Total des variations de provisions pour fluctuation et sécurité	948	- 815	1'763
Charges d'exploitation			
Salaires	- 1'388	- 1'389	1
Charges sociales	- 274	- 263	- 11
Autres charges de personnel	- 108	- 123	15
Total des charges de personnel	- 1'771	- 1'775	5
Charges de locaux	- 205	- 79	- 126
Charges d'administration	- 53	- 99	46
Amortissements	- 177	- 94	- 83
Charges d'informatique	- 403	- 343	- 61
Total des charges administratives	- 839	- 614	- 225
Total des charges d'exploitation	- 2'610	- 2'390	- 220
Autres produits d'exploitation	3'975	1'975	2'000
Autres charges d'exploitation	0	0	0
Résultat technique d'assurance	2'686	726	1'960

17 INFORMATION DU DOMAINE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

	2019 1.1 – 31.12	2018 1.1 – 31.12	DIFFÉRENCE
Résultat de la prévention et lutte			
Produits de la prévention et lutte			
Contributions des assurés	4'498	4'429	69
Contributions des assureurs privés	469	453	16
Emoluments PL	130	127	3
Part des revenus des placements de capitaux	423	275	148
Autres produits PL	0	0	0
Total des produits de la prévention et lutte	5'520	5'284	236
Charges de la prévention et lutte			
Subventions de la prévention	– 173	– 124	– 48
Autres charges de la prévention	– 255	– 259	4
Total des charges de la prévention	– 427	– 383	– 44
Subventions réseaux d'eau	– 768	– 392	– 376
Subventions aux SIS	– 238	– 558	321
Cours SIS	– 338	– 515	177
Charges des centres de renfort	– 230	– 208	– 22
Autres charges de la lutte	– 244	– 256	12
Total des charges de la lutte	– 1'818	– 1'929	112
Charges de personnel et d'administration			
Salaires	– 921	– 884	– 37
Indemnités et soldes SIS	– 49	– 51	2
Charges sociales	– 200	– 188	– 12
Autres charges de personnel	– 41	– 62	21
Total des charges de personnel	– 1'211	– 1'185	– 26
Charges du domaine	– 226	– 185	– 41
Charges d'administration	– 42	– 44	2
Charges d'informatique	– 184	– 187	2
Publicité préventive	– 166	– 106	– 61
Total des charges d'administration	– 619	– 521	– 97
Résultat non technique intermédiaire	1'446	1'266	180
Variation de la provision prévention et lutte	– 1'446	– 1'266	– 180
Résultat du domaine prévention et lutte contre les dommages	0	0	0

	2019	2018
18 PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	16'710	6'241
Produits des actions suisses	5'125	731
Dividendes	371	456
Gains réalisés	990	50
Gains non réalisés	3'764	224
Produits des actions étrangères	4'274	995
Dividendes	193	306
Gains réalisés	686	285
Gains non réalisés	3'394	404
Produits des immeubles de placement	360	372
Locations	360	372
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des fonds immobiliers	2'641	273
Dividendes	218	219
Gains réalisés	0	32
Gains non réalisés	2'422	22
Produits des obligations suisses	878	479
Produits des intérêts	276	422
Gains réalisés	203	9
Gains non réalisés	399	47
Produits des obligations étrangères	1'628	774
Produits des intérêts	373	583
Gains réalisés	256	15
Gains non réalisés	998	175
Produits des dépôts à terme	6	16
Produits des intérêts	6	16
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des hypothèques, prêts	5	5
Produits des intérêts	5	5
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des liquidités	195	256
Produits des intérêts	3	3
Gains réalisés	192	252
Gains non réalisés	0	0
Produits de l'alternatif	621	365
Revenus sur alternatif	0	0
Gains réalisés	209	57
Gains non réalisés	411	309
Produits des contrats à terme sur devises	978	1'977
Gains sur contrats à terme	978	1'977

	2019	2018
19 PART DES REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX (PRÉVENTION)	- 423	- 275
	2019	2018
20 CHARGES SUR PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 2'451	- 11'441
Charges sur actions suisses	- 50	- 2'379
Pertes réalisées	0	- 110
Pertes non réalisées	- 50	- 2'269
Charges sur actions étrangères	- 325	- 2'845
Pertes réalisées	- 51	- 305
Pertes non réalisées	- 274	- 2'540
Charges sur immeubles de placement	- 67	- 179
Rénovations, frais, ajustements	- 67	- 179
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur fonds immobiliers	- 5	- 846
Pertes réalisées	- 1	0
Pertes non réalisées	- 4	- 846
Charges sur obligations suisses	- 112	- 864
Pertes réalisées	- 10	- 49
Pertes non réalisées	- 102	- 815
Charges sur obligations étrangères	- 351	- 1'258
Pertes réalisées	- 2	- 94
Pertes non réalisées	- 349	- 1'163
Charges sur dépôts à terme	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur hypothèques, prêts	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur liquidités	- 193	- 465
Pertes réalisées	- 193	- 465
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur alternatif	- 133	- 351
Pertes réalisées	- 30	- 169
Pertes non réalisées	- 103	- 182
Charges sur contrats à terme sur devises	- 1'186	- 2'227
Pertes sur contrats à terme	- 1'186	- 2'227
Autres charges sur titres	- 30	- 29
Impôt étranger non récupérable	- 30	- 29

	2019	2018
21 CHARGES LIÉES AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 377	- 422
Frais de dépôts, courtages	- 377	- 422

	2019	2018
22 RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	13'459	- 5'896
Résultat des actions suisses	5'075	- 1'648
Résultat des actions étrangères	3'949	- 1'849
Résultat des immeubles	293	193
Résultat des fonds immobiliers	2'635	- 573
Résultat des obligations suisses	766	- 385
Résultat des obligations étrangères	1'277	- 484
Résultat des dépôts à terme et liquidités	8	- 193
Résultat des hypothèques	5	5
Résultat de l'alternatif	488	14
Résultat des contrats à terme sur devises	- 208	- 250
Charges d'administration	- 377	- 422
Part des revenus des placements de capitaux attribuée à la prévention	- 423	- 275
Impôt étranger non récupérable	- 30	- 29

	2019	2018
23 VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	- 10'309	8'001



Annexe de référence

VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

EN MILLIERS DE FRANCS	2019	2018
Immeubles de placement	6'050	6'050
Immobilisations corporelles	4'793	4'793

ENGAGEMENTS ÉVENTUELS DE LA CIREN (communauté intercantonale de risques éléments naturels)

Dès qu'un membre de l'UIR (Union intercantonale de réassurance) dépasse la limite des grands dommages fixée individuellement et que l'UIR a versé le montant de 25 millions de francs suisses, l'ECA Jura répond en plus au moyen de son engagement de garantie qui se monte à 10'368'000 francs au 31.12.2019.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Selon l'article 4 des statuts de l'UIR « Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant 0,20% de son capital réassuré. L'obligation de faire de tels versements prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07% des capitaux réassurés. » Au 31 décembre 2019, l'engagement de l'ECA Jura se monte à 3'448'800 francs (contre 3'556'600 francs au 31 décembre 2018).

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de l'ECA Jura est assuré auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, qui est un établissement autonome de droit public ayant la personnalité juridique. La caisse a son siège à Porrentruy et a pour but d'assurer ses membres contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Elle peut aussi fournir des prestations qui vont au-delà du minimum prévu par la LPP, y compris des allocations d'assistance dans des situations de détresse, par exemple en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité. Le passage à la primauté des cotisations a eu lieu le 1^{er} janvier 2014. Par conséquent, depuis cette date le montant de la retraite est défini par le montant des cotisations de chaque individu et converti, suivant des méthodes actuarielles, en une rente.

Le passif du bilan de l'ECA Jura au 31.12.2019 tient compte des derniers chiffres fournis par la caisse de pensions, soit ceux découlant des comptes annuels qu'elle a émis au 31 décembre 2018. Sur cette base, le taux de couverture présenté par la caisse est de 68,32% (71,02% l'année précédente) et le découvert se monte à 580,625 millions de francs suisses; ce qui représente pour l'ECA Jura une part au découvert de 2'633'300 francs au 31.12.2018 (contre 2'816'500 francs l'année précédente).

A cela s'ajoutait un engagement de 95'710 francs, versé en 2019, au titre de contribution unique d'employeur dans le cadre d'un nouveau paquet de mesures de décembre 2017 destiné à assurer le financement du chemin de croissance de la caisse.

En outre, les mouvements cumulés découlant de la charge unique et des deux engagements de prévoyance explicités ci-dessus génèrent ensemble un produit extraordinaire hors

exploitation de 183'200 francs dans les comptes annuels 2019.

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS LIÉES

Sont considérées comme liées les organisations suivantes : l'Union intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool), la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers (CSSP), la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), la République et Canton du Jura (RCJU) et le Fonds des contributions A16. Il existe, entre ces organisations et l'ECA Jura, une multitude de rapports de nature juridique, économique et humaine.

Les transactions avec ces organisations reposent sur le principe général de rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. Il n'existe, de part et d'autre, ni lien de capitaux ni caution.

L'ECA Jura s'acquitte des tâches administratives pour le compte du Fonds des contributions A16. Les frais administratifs y afférant font l'objet d'une facturation.

Toutes les personnes physiques qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECA Jura sont également considérées comme liées. Il s'agit généralement des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

L'ECA Jura est doté d'un système de contrôle adapté aux risques auxquels il est exposé et défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen systématique en vue d'en évaluer la probabilité et les conséquences. La Direction de l'ECA Jura prend les mesures nécessaires pour écarter, réduire ou répercuter ces risques. La situation est observée régulièrement.

ÉVÉNEMENTS APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Les implications financières liées directement ou indirectement à la pandémie COVID-19 (coronavirus) ainsi que les décisions prises par les autorités fédérales et cantonales depuis le 16 mars 2020 impliquent à court terme des effets négatifs sur les états financiers 2020. Si celles-ci ont peu d'impact sur le modèle d'affaires et l'organisation de l'établissement, il en va autrement de l'évolution des marchés boursiers qui affectent directement les placements de capitaux. Cependant, bien que ne pouvant pas être chiffrées avec exactitude à ce jour, les conséquences financières sur le patrimoine placé ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation; cela compte tenu notamment de l'existence au bilan du 31.12.2019 d'une provision importante « pour risques liés aux placements de capitaux » et de fonds propres en suffisance.

Cela étant, le Conseil d'administration a adopté les présents comptes annuels 2019 de manière définitive en date du 23 avril 2020.

Chiffres-clés 2019

	31.12.2019	31.12.2018	DIFFÉRENCE
Nombre de bâtiments assurés (<i>sans ceux en cours de construction</i>)	37'757	37'499	258
Capital assuré en milliards de francs	24,758	24,388	0,370
Primes nettes d'assurance en millions de francs	9,183	11,007	- 1,824
Contribution des assurés à la prévention en millions de francs	4,498	4,429	0,069
Primes de base moyennes par mille francs assurés en francs	0,42	0,42	0,00
Contribution à la prévention par mille francs assurés en francs	0,19	0,19	0,00
Sinistres Feu survenus pendant l'année en millions de francs	9,650	3,550	6,100
Sinistres Eléments survenus pendant l'année en millions de francs	0,590	4,300	- 3,71
Provisions techniques de fluctuation et de sécurité en milliers de francs	34'689	35'637	- 948
Provision pour risques liés aux placements de capitaux en milliers de francs	17'898	7'589	10'309
Capital propre en milliers de francs	74'991	69'046	5'944
Capital propre en ‰ du capital assuré	3,029	2,831	0,198
Résultat net de l'exercice en milliers de francs	6'019	3'832	2'188

IMPRESSUM

Rédaction : ECA Jura

Photographies : Jonathan Vallat, Saignelégier

Concept, réalisation graphique et mise en page : Babey Création, Saignelégier

Correction : Catherine Vallat, Moutier

Impression offset : Pressor SA, Delémont



